Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 69 (2005) **Heft:** 273-274

Artikel: Statut grammatical, structure et fréquence du type qu'il vienne! et de

propositions apparentées en français moderne étudiés dans un corpus

de quotidiens parisiens datant de 1997 et 1998

Autor: Lagerqvist, Hans

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-400098

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

STATUT GRAMMATICAL, STRUCTURE ET FRÉQUENCE DU TYPE *QU'IL VIENNE!*ET DE PROPOSITIONS APPARENTÉES EN FRANÇAIS MODERNE ÉTUDIÉS DANS UN CORPUS DE QUOTIDIENS PARISIENS DATANT DE 1997 ET 1998⁽¹⁾

Si les linguistes d'aujourd'hui réussissent à fournir des définitions relativement satisfaisantes de ce que c'est qu'une principale, une indépendante et une subordonnée⁽²⁾, toujours est-il qu'il y a, en français moderne, des propositions que l'on a de la peine à classer d'une façon claire et nette, et que les linguistes arrivent à des conclusions différentes à leur sujet. Il en est, plus précisément, ainsi de certaines propositions au subjonctif, comme (1) qu'il vienne!, loué soit Dieu!; (2) que tu sois en danger, [et] je viendrai te secourir; (3) qu'il le veuille ou non, il faut qu'il le fasse; (4) soit un garçon de neuf ans, soient deux triangles équilatéraux; (5) fût-il ministre, il doit payer; et (6) soit! (= «j'accepte»), propositions que, comme nous l'avons précédemment, dans Lagerqvist (2003: 154), signalé, nous qualifions de (1) volitives, de (2) protatiques, de (3) concessives en série⁽³⁾, de (4) illustratives, de (5) restreignantes et de (6) acceptante. Au sujet de ce genre de propositions, la grammaire de M. Grevisse parle, dans sa huitième édition (1964⁸: § 747), de «subjonctif dans la proposition indépendante et dans la principale». Dans une édition plus récente, la douzième (1986¹²: § 865), le

⁽¹⁾ Cet article est le fruit du projet de recherches sur le subjonctif français que nous avons en chantier. Nous avons précédemment rendu compte des résultats de ces recherches dans Lagerqvist (2000; la fréquence du subjonctif) et Lagerqvist (2003; le subjonctif en proposition complétive). Nous remercions M. Robert Martin des remarques, très précieuses, qu'il a bien voulu apporter sur le manuscrit du présent article.

⁽²⁾ Voir, par exemple, AGG (1986: 333, 567 et 640-644).

⁽³⁾ Dans l'article en question, nous avons, pourtant, parlé d'alternatives. Comme, par la suite, il s'est avéré que ce terme prête à confusion, évoquant une notion de logique plutôt que de linguistique, nous y avons substitué celui de *concessives* en série.

même phénomène a été rebaptisé «Le subjonctif comme prédicat de phrase». Cette édition (§§ 210-212, notamment § 212, Remarque 1.) précise aussi que l'indépendante est maintenant une phrase simple, et que la subordonnée est devenue une proposition. De plus, la notion de principale est abandonnée, et les propositions coordonnées sont qualifiées de sous-phrases. Ce chambardement surtout terminologique n'était guère nécessaire et ne fait en réalité qu'augmenter une confusion qui était déjà grande dans le domaine qui nous intéresse dans cet article. C'est, entre autres, pour voir plus clair dans ce problème et tâcher de définir le statut des propositions en question que nous avons entrepris la présente étude. Même si nous y analysons seulement les volitives et deux types de propositions qui entretiennent des relations de parenté formelle et/ou sémantique avec elles – les protatiques et les concessives en série –, les principes de détermination de statut que nous essaierons d'établir dans ce qui suit pourront sans doute être appliqués à la plupart des six types énumérés ci-dessus.

Notre corpus se compose de 42 quotidiens parisiens parus en 1997 et en 1998. Il s'agit, plus précisément, de six numéros de chacun des journaux Le Figaro (LF), Libération (Li), France-Soir (FS) et Le Monde (LM) ainsi que, vu leur petit format et leur nombre de pages réduit, de neuf numéros de chacun des deux quotidiens La Croix (LC) et L'Humanité (LH). On trouvera les dates de parution de ces numéros dans la bibliographie à la fin de l'article. Au total, nous avons dépouillé 1 378 pages de quotidiens correspondant à environ 2 510 000 mots. Les exemples des trois types de propositions qui seront étudiés dans ce qui suit proviennent soit du texte du journaliste (J), soit de citations qui y ont été insérées (C), soit de textes publicitaires (y compris les programmes de télévision et les annonces de décès; P), soit de textes de fiction (feuilletons, bandes dessinées; F)⁽⁴⁾. Ainsi, par exemple, la séquence identificatrice (Li 5: 23; P) postposée à un exemple fait comprendre qu'il a été emprunté à la page 23 de notre cinquième numéro de Libération et que nous l'avons repéré dans un texte publicitaire(5).

⁽⁴⁾ Notre typologie comprend également les phrases JC, où le texte du journaliste a été juxtaposé à une citation, comme dans ces associations demandent qu'«un véritable débat national décentralisé fasse suite à la Conférence de citoyens...» (LM 5: 10). Nous utilisons cependant ce sigle seulement lorsque de telles fusions sont d'intérêt modal. Notre corpus ne nous a fourni aucune volitive, protatique ou série de concessives de nature JC.

⁽⁵⁾ Ajoutons qu'il arrive qu'un exemple ait été tiré d'un supplément. S'il en est ainsi, on trouvera un s postposé au chiffre indiquant notre numéro de quotidien,

Avant d'entamer, dans chacune des sections 1., 2., et 3., l'analyse des exemples que nous ont fournis nos quotidiens, nous en présentons une sélection. En opérant notre choix, nous avons incorporé aux inventaires des volitives, des protatiques et des concessives en série à la fois des exemples typiques et des exemples pouvant éventuellement indiquer qu'une évolution linguistique a été amorcée. Dans certains cas, nous avons même fait état d'exemples qui, dans l'optique normative, sont fautifs mais qui ont quand même un intérêt linguistique. Nous donnons au moins une occurrence de chacun des lexèmes verbaux fournis par notre corpus dans les propositions étudiées, et, sous 1.4., pour gagner de l'espace, nous ne fournissons que les éléments absolument nécessaires des exemples. Si les inventaires d'exemples font état séparément des formes non-syncrétiques du subjonctif et des formes syncrétiques, c'est que cette dichotomie est une caractéristique fondamentale du système modal français. Sont considérées comme modalement syncrétiques, entre autres, les formes du présent de la 1^{re} conjugaison je parle, tu parles, il parle, ils parlent, les 6^{es} personnes du présent des 2e et 3e conjugaisons, ils finissent, ils descendent, ainsi que toutes les 4es et 5es personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif des trois conjugaisons. Puisque nous étudions exclusivement la substance écrite, je coure etc., je meure etc., je voie etc. sont considérés comme des formes non-syncrétiques, l'orthographe les distinguant de je cours etc., je meurs etc., je vois etc.

Le lecteur rencontrera dans les sections qui suivent la notion de *taux* de répartition (tr). Nous entendons par là le rapport entre le nombre de lexèmes verbaux utilisés dans un contexte modal donné – en l'occurrence, ceux des volitives, des protatiques et des concessives en série – et le nombre d'occurrences de ces lexèmes selon la formule nombre de lexèmes : nombre d'occurrences = tr. Nous nous servons du tr, dont la valeur ne peut pas dépasser 1 mais qui est ordinairement inférieur à ce chiffre, pour mesurer le degré de stéréotypie de la gamme de verbes utilisés dans un texte: plus le tr est élevé, moins celle-ci est stéréotypée, et moins le tr est élevé, plus elle est stéréotypée. On peut dire que, de la sorte, la stéréotypie devient une notion de stylistique. La stéréotypie peut aussi être lexicale. Au lieu d'utiliser le terme de locution figée, nous préférons parler de stéréotypes, et, étant donné que le degré de figement de telle ou telle séquence de morphèmes peut varier, nous considérons que la stéréotypie

par exemple (LM 5s: 8; J). Faisons remarquer aussi que les suppléments ont parfois leur propre pagination, différente de celle du reste du journal, par exemple, A, B, C, etc.

d'une expression peut être plus ou moins prononcée. Si nous souscrivons en principe à la définition du stéréotype donnée par D. Crystal (2003⁵: article stereotype (1)): «A term used... for a sequence of words which resembles a productive grammatical structure but which in fact has been learned as a single unit and has little or no productivity», toujours est-il que nous envisageons la stéréotypie d'une manière plus souple que le linguiste anglais. Dans ce qui suit, nous mettrons les séquences que nous regardons comme empreintes de stéréotypie entre accolades, {...}.

En dépouillant nos quotidiens, nous avons pris le parti de laisser hors de nos inventaires deux expressions qui remontent sans doute à des volitives mais qui ne peuvent plus être considérées comme telles. Il s'agit d'abord de *soit* conjonction de coordination. Celle-ci n'exprime pas une action, et c'est seulement dans une perspective historique qu'il est permis de la qualifier de forme verbale (voir Grevisse (1986¹²: § 1041)). De même, [un] tant soit peu, suite de morphèmes qui s'est figée jusqu'à devenir un stéréotype adverbial signifiant «si peu que ce soit» (cf. NPR, article tant), ne figure pas non plus dans nos inventaires⁽⁶⁾.

1. Les volitives

Ces propositions expriment une injonction ou un souhait. Si, contrairement à l'usage de la plupart des grammairiens (G. Gougenheim (1974: 192-193), Grevisse (1986¹²: §§ 399-400), G. et R. Le Bidois (1971²: §§ 822-823), RPR (1994: 322-323) et W. von Wartburg & P. Zumthor (1973³: § 406 a et b)), nous avons choisi de traiter ensemble les volitives d'injonction et celles de souhait, c'est d'abord que, au point de vue sémantique, elles ne se distinguent pas toujours clairement les unes des autres. Dans quelle catégorie ranger, par exemple, des phrases comme soit dit en passant (Li 5: 19; J), coûte que coûte (LF 6: 22; J; Li 4: 16; J) ou vaille que vaille⁽⁷⁾ (LH 6: 3; J; LM 5: 26; J)? Et s'agit-il d'un souhait ou d'une injonction dans que l'on ne prenne pas... le terme d'élégance pour ce qu'il n'est pas (LC 8: 3; J)

⁽⁶⁾ Cf. K. Togeby (1982-1985: § 647,3): «L'expression tant soit peu s'est employée à l'origine comme le complément d'un verbe... [elle] est devenue à tel point une sorte d'adverbe qu'elle peut modifier aussi un adjectif». Mentionnons également, pour souligner le caractère stéréotypé de cette expression, que, dans l'œuvre d'A. Malraux L'espoir (139), nous avons attesté le barbarisme tant soi peu.

⁽⁷⁾ Cf. Togeby (1982-1985: § 641,3) qui considère que, dans *vaille que vaille* et *coûte que coûte*, «la valeur optative est affaiblie».

et qu'ils ne fassent pas passer les catholiques pour antisémites et collaborateurs (LC 4: 16; J)? Vu qu'il y a souvent imprécision sémantique, nous préférons considérer que les propositions exprimant le souhait ou l'injonction tombent dans une seule catégorie syntaxique, celle des propositions volitives, et voir ici plutôt un continuum allant du souhait à l'injonction et permettant en son milieu les deux interprétations⁽⁸⁾. Ensuite, syntaxiquement, le que introducteur est utilisé indifféremment avec souhaits et injonctions⁽⁹⁾. Notre prise de position ne nous empêchera pourtant pas de parler de propositions injonctives et de propositions optatives là où il ne paraît y avoir aucun doute quant à leur caractère.

Il y a lieu de mentionner dans ce contexte que, étant donné la présence d'un que initial, certains chercheurs, entre autres G. Boysen (1971: 37-39) et K. Togeby (1982-1985: § 518,1), préfèrent regarder les propositions du type qu'il vienne!, qu'il s'en aille! comme des complétives. La raison en est que, dans ce genre de phrases, on considère comme sous-entendue une régissante de volonté, par exemple, je veux (qu'il s'en aille). Même si la parenté sémantique entre qu'il s'en aille! et je veux qu'il s'en aille est indéniable, les deux phrases ayant, quoiqu'elles l'expriment de deux façons différentes, pratiquement le même contenu sémantique, nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de recourir à une théorie fondée sur ce qu'on pourrait appeler une structure profonde⁽¹⁰⁾. Au contraire, à notre sens, on peut très bien, en voyant dans le que introducteur la marque d'une injonction ou d'un souhait, se contenter d'analyser la phrase telle qu'elle se présente à la vue ou à l'oreille. Nous continuerons cette discussion sous 4.3.1. et 4.3.2. Dans les inventaires qui suivent, les exemples sont cités dans l'ordre alphabétique des infinitifs correspondant aux formes finies qui nous intéressent.

⁽⁸⁾ Cf. M. Cohen (1965²: 42): «Le souhait qu'en bien des cas on ne peut séparer de la prière ou de l'adjuration est une forme faible de l'injonction». L'affirmation de Grevisse (1986¹²: § 400) comme quoi «Dans la phrase optative, la réalisation de l'acte ne dépend pas de la volonté humaine» nous paraît douteuse. Peut-on vraiment dire que «la volonté humaine» ne soit pour rien dans, par exemple, les volitives optatives des deux phrases suivantes: Si la solution peut venir des Casques bleus, qu'ils soient les bienvenus (LF 4: 4; C) et Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui, ainsi que pour son épouse (LM 4: 7; P; dans une annonce de décès)?

⁽⁹⁾ Quant aux volitives sans *que* initial, selon Togeby (1982-1985: § 640), leur subjonctif «a presque toujours la valeur d'un souhait».

⁽¹⁰⁾ On comprend que la grammaire transformationnelle ait fait sienne l'approche de Boysen et de Togeby. Voir RPR (1994: 408, Remarque 1).

1.1. Propositions à forme non-syncrétique et sans que initial

- (1) Dieu vous bénisse! (Li 1: 3; C)
- (2) N'en déplaise à ce cher Alexandre Dumas prétendant qu'on ne peut le [sc. le melon] servir qu'«entre le potage et le bœuf ou le fromage et le dessert», je certifie que cet enfant des cucurbitacées possède toutes les qualités pour introduire un coït gustatif. (LH 4: 13; J)
- (3) N'en *déplaisent* aux supporters, la Ligue des champions sera un événement ponctuel dans l'histoire du club. (FS 6: 21; J)
- (4) Le Seigneur soit avec vous (LC 3: 20; C)
- (5) Bénie soit cette maison. (LM 3: 29; P; titre d'un téléfilm)
- (6) Loués soient les réveillons (FS 2: 13; J; en rubrique)
- (7) Grâce en soit rendue au Français Geoffroy Saint-Hilaire (Li 4: 32; J)
- (8) Puisse l'expression de cette opinion y contribuer un tant soit peu. (LC 2: 16; J)
- (9) Puisse son amour de la vie et de la liberté demeurer dans l'esprit de tous ceux qui l'ont connue. (LM 3: 12; P; dans une annonce de décès)
- (10) vaille que vaille (LH 6: 3; J; LM 5: 26; J)
- (11) vive l'imagination, la poésie, surtout pour un Cancer. (FS 1: 17; J; dans un horoscope)
- (12) Vive les grandes gogues britanniques! (LM 6: 1; C)

1.1.1. Remarques sur les exemples

Ces subjonctifs sont au nombre de 40 et se répartissent sur six lexèmes seulement, ce qui donne un tr de (6 ÷ 40 =) 0,2 lexème par occurrence (voir aussi le Tableau 1. sous 1.5.). Il est question des verbes bénir, déplaire, être, pouvoir, valoir et vivre, et ceux-ci entrent pratiquement partout dans des expressions stéréotypées qui, pour la plupart, doivent être fréquentes dans le français de nos jours, même si l'emploi de certaines d'entre elles est limité au langage de l'Église: {Dieu vous bénisse}, {le Seigneur soit avec vous}, {béni(e)(s) soit/soient + SN sujet}, {loué(e)(s) soit/soient + SN sujet}, {vaille que vaille}, {puisse(nt) + SN sujet + infinitif}, $\{n'en\ d\'eplaise\ \grave{a}\ +\ SN\ c.o.i.\}\ et\ \{vive\ +\ SN\ sujet\}.$ Ajoutons que l'ensemble des occurrences des verbes déplaire et vivre se retrouvent dans les deux derniers stéréotypes, lesquels jouissent d'une fréquence élevée dans nos quotidiens. Dans les deux occurrences (correspondant à quatre formes finies) que nous avons enregistrées de {vaille que vaille}, le subjonctif semble avoir perdu une grande partie de sa valeur verbale, ce stéréotype ayant le sens de «tant bien que mal» (cf. NPR, article valoir). Le que intercalé entre les deux subjonctifs peut être regardé comme objet direct ou complément circonstanciel⁽¹¹⁾. Quant au verbe être, il présente, à l'intérieur des stéréotypes concernés, une certaine variation syntaxique et sémantique suivant les contextes où il se manifeste. Verbe auxiliaire dans (6-7), il est copule dans (5) et, dans (4), pour emprunter une expression grammaticale à É. Benveniste (2001: 187), «verbe de plein exercice» signifiant «se trouver», «exister». Le sujet, s'il est exprimé, est postposé au verbe fini sauf dans (1), (4) et (7).

Quelques exemples méritent un commentaire particulier. Bien que le stéréotype en question soit formé autour d'un verbe impersonnel, dans (3), le verbe est incorrectement à la 6e personne, déplaisent. Sans doute, le substantif supporters a-t-il été compris comme sujet, étant donné que la proposition correspond grosso modo à Que les supporters n'en soient pas fâchés! Nous sommes, peut-on dire, en présence d'une sorte de syllepse sous l'influence d'une symétrie sémantique. Le sujet de {vive + SN sujet} est partout au singulier, sauf dans l'exemple (12), où le manque d'accord de la forme verbale témoigne du figement avancé de ce stéréotype. Signalons dans ce contexte que Le Bidois (1971²: § 822) permet aussi bien le singulier que le pluriel dans la phrase «Vive (ou vivent) les vacances!». S'il y a lieu de conclure que la volitive formée à l'aide d'une forme nonsyncrétique et sans que initial n'est plus guère productive dans le français standard(12), il arrive cependant que la langue littéraire archaïsante d'aujourd'hui s'en serve, comme dans cet exemple, emprunté au roman de J.-C. Rufin Rouge Brésil (67), qui a été publié en 2001 et dont l'action se déroule au XVIe siècle(13):

hc1⁽¹⁴⁾ La peste *soit* sur elle.

⁽¹¹⁾ Voir K. Sandfeld (1936: § 63) et Togeby (1982-1985: § 509,3), qui signalent tous les deux ces possibilités d'interprétation grammaticale pour {vaille que vaille} et {coûte que coûte} (voir pour ce dernier stéréotype 1.3. et 1.3.1. ci-dessous).

⁽¹²⁾ Voir pour le français standard, par exemple, AGG (1986: 629) qui le définit en ces termes: «Le français décrit par les grammaires est la variété normalisée, dite *standard*, ce qui signifie qu'elle est reconnue comme 'correcte', elle est enseignée à l'école, et elle est soumise au contrôle d'institutions comme l'Académie française» (italiques par les auteurs).

⁽¹³⁾ Cf. Grevisse (1964⁸: § 747, Historique): «Jusqu'au XVIe siècle, on employait couramment, dans les propositions indépendantes, le subjonctif non précédé de la conjonction *que*... Au XVIIe siècle, cet usage, quoique moins fréquent, n'était pas abandonné».

⁽¹⁴⁾ Le sigle hc = hors corpus.

1.2. Propositions à forme non-syncrétique et avec que initial

- (13) Que ceux-là aillent voir les Clowns cosmiques, Bibip et Bibop (FS 1: 15; J)
- (14) Qu'il ait la même réussite (FS 5: 23; C; en rubrique dans une page sportive)
- (15) Que tous ceux qui l'ont connue, donc aimée, aient une pensée pour elle. (LF 5: 20; P; dans une annonce de décès)
- (16) Carlos, qu'on se le dise, est un homme «fier». (FS 1: 5; J)
- (17) Que la lumière soit! (LM 6: 23; P; titre d'un film)
- (18) Que l'expérience douloureuse et tragique des dernières décennies soit une leçon qui éclaire les esprits et renforce les volontés (LC 9: 2; C; paroles du pape en visite à Zagreb)
- (19) Si la solution peut venir des Casques bleus, qu'ils soient les bienvenus. (LF 4: 4; C)
- (20) Qu'elle soit saluée... pour avoir chanté l'effroi russe et l'esprit de ces années-là (LH 1: 17; J)
- (21) Je souhaite mourir avant les autres, que ce soient eux... qui décident pour moi. (FS 5: 5; C)
- (22) Je lui avais expliqué que, s'il avait quelque chose à me dire, qu'il le fasse entre quatre yeux et non pas par derrière (FS 2: 11; C)
- (23) que l'on ne mente pas aux Français (LH 6: 2; C)
- (24) Qu'on ne se méprenne pas, j'adore jouer les classiques (Li 1: 30; C)
- (25) Que l'on mette à la disposition de Monsieur de Molière la salle du Petit Bourbon! (FS 4s: 6; F)
- (26) Qu'on prenne garde, cependant (Li 4: 9; J)
- (27) Qu'au moins symboliquement il [sc. le pacte] reprenne le mot UNION. (LH 9: 5; C)
- (28) Qu'ils sachent que nous sommes nombreux... à bien vouloir partager... leur espérance (LF 4: 2; J)
- (29) qu'il vous suffise de savoir, dès la page 12, que son idée du plaisir consiste à solariser sa pine dans un cou fraîchement coupé. (Li 3s: 4; J)
- (30) Qu'à cela ne tienne (LC 7: 5; J; Li 1: 11; J; LF 6: 15; J; LH 2: 6; J)
- (31) qu'on ne vienne pas l'accuser d'avoir incité qui que ce soit à «mentir...». (LC 8: 5; J)
- (32) Que vive l'opérette! (FS 3: 28; C)

1.2.1. Remarques sur les exemples

Dans ce groupe, nos 33 occurrences se distribuent sur 15 lexèmes différents, ce qui donne un tr de 0,5 lexème par occurrence. Les verbes sont, entre autres, avoir, dire, être, se méprendre, tenir et vivre. Avoir est verbe de plein exercice dans trois volitives, dont deux, à savoir celles de (14-15), ont été enregistrées ci-dessus. Pour ce qui est de être, il a ce statut dans (17), alors qu'il est auxiliaire du passif dans (20) et copule dans (18-19) et (21), servant, de plus, dans ce dernier exemple, à former une phrase clivée. Il y a lieu de penser que, dans une certaine mesure, ces verbes se retrouvent à l'intérieur de stéréotypes. Ainsi, nous pouvons probablement considérer comme tels {qu'on se le dise}, {qu'on ne s'[y] méprenne pas} (cf. {qu'on ne s'y trompe pas} sous 1.4.1. ci-dessous), {qu'à cela ne tienne} et {qu'on ne vienne pas + infinitif}. Sans doute devons-nous conclure qu'il en est ainsi également de {que tous ceux qui l'ont connu(e) et aimé(e) aient une pensée pour lui/elle}, formule consacrée, semble-t-il, des annonces de décès. La séquence {Que la lumière soit}, qui fait partie d'un verset de la Genèse (I: 3) devenu proverbial, doit aussi appartenir au groupe des stéréotypes.

Parmi les exemples sous 1.2., il y en a un, (22), qui semble renfermer une volitive en anacoluthe: Je lui avais expliqué que, s'il avait quelque chose à me dire, qu'il le fasse entre quatre yeux... Le locuteur entame une complétive, qui tourne cependant, après la subordonnée hypothétique, en volitive injonctive. Dans (21), la proposition introduite par que peut aussi être interprétée comme une complétive régie par je souhaite. L'exemple (32) montre qu'un stéréotype peut, pour ainsi dire, se moderniser en prenant un que initial. Faisons remarquer, cependant, que la modification n'est que partielle, l'ordre des mots du même souhait sans que ayant été gardé, ce qui cadre mal avec l'organisation ordinaire des volitives introduites par que, qui veut que le sujet, s'il est explicité, précède son verbe, comme le montrent nos exemples sous 1.2. et 1.4. Dans (19), l'emploi de que ne s'explique pas comme une innovation, le souhait de cet exemple n'étant pas l'équivalent de celui de {soyez le/la/les bienvenu(e)(s)}, stéréotype dont le verbe est à l'impératif et qui se passe donc de que initial.

1.3. Propositions à forme syncrétique et sans que initial

(33) coûte que coûte (LF 6: 22; J; Li 4: 16; J)

1.3.1. Remarques sur les exemples

Il n'y a, dans ce groupe, que quatre occurrences verbales, et celles-ci ne représentent qu'un seul lexème. Il s'agit de *coûter* dans le stéréotype {coûte que coûte}, que nous avons attesté deux fois et où le pronom relatif fait fonction d'objet direct ou, éventuellement, de complément circonstanciel (voir à ce sujet notre note 11 ci-dessus). Si nous regardons les deux formes syncrétiques comme des subjonctifs, c'est que, au point de vue modal,

il doit y avoir symétrie avec {vaille que vaille}. De plus, le fait que, en allemand, par exemple, dans l'expression correspondante - koste es, was es wolle -, on se sert de subjonctifs parle également en faveur d'une telle interprétation du mode(15). Étant donné que nous n'avons enregistré que ces quatre occurrences qui, de plus, relèvent du même lexème, nous nous sommes abstenu de calculer un tr, quitte à incorporer les chiffres absolus aux totaux des volitives dans le Tableau 1. La pénurie des exemples et le fait que nos occurrences se retrouvent dans un stéréotype montrent combien ce type de volitive manque de force productive. La raison en est le syncrétisme modal combiné avec l'absence de morphème signalant la nature de la proposition. Ajoutons que le NPR, article coûter, fait état, à côté de {coûte que coûte}, de {ça coûtera ce que ça coûtera}, expression sans doute stéréotypée mais syntaxiquement plus limpide, et dont le degré de figement doit être moindre. Si, dans le français standard d'aujourd'hui, la productivité de ce type est très faible, on en trouve pourtant des exemples dans la langue littéraire, sans doute, comme cela semble avoir été le cas de l'exemple hc1 sous 1.1.1., pour imiter un état de langue passé. La phrase qui suit provient du roman de M. Tournier Gilles & Jeanne (48), qui date de 1983 et dont l'action se déroule au XIVe siècle:

hc2 Dieu te garde des excès de la sainteté.

1.4. Propositions à forme syncrétique et avec que initial

Les lexèmes utilisés dans ce type de volitive étant nombreux – en tout, nous en avons enregistré 37 –, nous nous contentons de présenter ci-après une occurrence de chacun d'entre eux, et cela dans des exemples raccourcis.

- (34) qu'on accepte (Li 3: 26; C); (35) Que l'on accorde (LM 3: 14; J); (36) Qu'il ajoute (LH 4: 17; J); (37) que les hommes... apportent (FS 3: 3; C); (38) que Bill Clinton avoue (LH 6: 12; J);
- (39) Que tous les peuples chantent (LC 3: 4; C); (40) que l'on ne compte pas (LH 2: 6; C); (41) Qu'il... continue (LM 4s: 38; J);
- (42) que Hun Sen se débrouille (LM 2: 3; J); (43) Que tous... descendent (Li 6: 4; C); (44) Que... on donne (LF 4: 8; C);
- (45) qu'on nous fusille (Li 6: 24; C); (46) Que le meilleur gagne (LM 2: 24; P);
- (47) Que celui... nous jette... et regarde (Li 3: 43; J); (48) Qu'on en juge (LH 8: 6;J);

⁽¹⁵⁾ On trouvera sous 4.2. une manière de déterminer globalement le mode des formes syncrétiques des volitives, des protatiques et des concessives en série.

- (49) Qu'on me lâche (LH 4: 3; C); (50) Que Chirac laisse (LH 8: 12; C); (51) Que chacun mesure (LF 3: 27; C);
- (52) Qu'ils oublient (LM 6s: 8; C); (53) que le spécialiste... ouvre (LF 3: 14; J);
- (54) Qu'on... pardonne (LC 3: 15; J); (55) Que les Blancs partent (LH 8: 12; C); (56) Que... les femmes prennent (LM 1: 18; J); (57) Qu'on... préserve (LM 3: 14; J);
- (58) Que Bacchus se rassure (LH 9: 16; J); (59) que votre imaginaire règne (FS 4: 17; J); (60) Que ceux... relisent (Li 6: 36; J); (61) Qu'ils restent (LM 3: 15; J); (62) qu'ils ne reviennent plus (LH 8: 12; C); (63) que celui... se roule par terre (Li 1: 34; J);
- (64) que ça saute (LM 4s: 11; J); (65) Qu'on y songe (LF 2: 2; J); (66) qu'elle supprime (LC 5: 24; C);
- (67) Que les chenapans... se tiennent (LF 5: 13; J); (68) Qu'on ne s'y trompe pas (Li 2: 40; J; LF 3: 5; J; LM 3s: 1; J (que l'on...); LM 5s: 1; J); (69) Que... ils trouvent (FS 5: 3; C).

1.4.1. Remarques sur les exemples

Ce type de proposition nous a fourni 50 occurrences réparties sur les 37 lexèmes verbaux, ce qui correspond à un tr de 0,7 lexème par occurrence, le plus élevé que nous ayons enregistré parmi les volitives. Il s'agit, comme cela ressort des exemples cités ci-dessus, surtout de verbes appartenant à la 1^{re} conjugaison, la mieux représentée dans la langue d'aujourd'hui et, en même temps, celle où le syncrétisme modal est le plus répandu⁽¹⁶⁾. Nous avons identifié ces trois stéréotypes formés autour de gagner, se rassurer et se tromper: {que le (la) meilleur(e) gagne}, {que + SN sujet + se rassure} et {qu'on ne s'y trompe pas}.

Nous avons été un peu surpris de constater que 17 des 50 volitives, ou plus d'un tiers d'entre elles, ont pour sujet le pronom indéfini *on*. Il en est de même des propositions sous 1.2.: 10 sur 33, ou environ 30 pour cent, ont ce sujet. Par contre, nous n'avons rencontré *on* sujet ni sous 1.1., ni sous 1.3. Le pronom indéfini apparaît donc comme sujet exclusivement dans les volitives pourvues d'un *que* introducteur. Si sa fréquence est élevée dans ces propositions, c'est peut-être que certains des stéréotypes dont il fait partie ont eux-mêmes une haute fréquence dans la langue d'aujourd'hui. Dans cette section, nous avons fait état de {*qu'on se le dise*}, de

⁽¹⁶⁾ Selon Grevisse (1986¹²: § 792 a), les verbes de la 1^{re} conjugaison sont autour de 4 000, ce qui correspond à «à peu près les neuf dixièmes des verbes que possède le français».

{qu'on ne s'[y] méprenne pas}, de {qu'on ne s'y trompe pas} et de {qu'on ne vienne pas + infinitif}, mais c'est une série qui ne prétend pas à l'exhaustivité.

1.5. Conclusion

En consultant le Tableau 1. et en classant les volitives d'après le nombre de lexèmes utilisés, on s'aperçoit que les propositions à forme syncrétique ayant un que initial arrivent en tête avec 37 lexèmes. À la deuxième place, on trouve, avec 15 lexèmes, les propositions dont le verbe fini est une forme non-syncrétique et qui sont également pourvues d'un que initial. La troisième place est occupée par les propositions à forme non-syncrétique sans que, lesquelles nous ont fourni six lexèmes, et la quatrième par celles à forme syncrétique sans que, avec un seul lexème. On en conclut que, vue à travers le nombre de lexèmes utilisés, la fréquence des volitives est en relation directe avec l'emploi du que initial.

Quant au tr, comme cela ressort aussi du Tableau 1., il va en croissant des propositions à forme non-syncrétique sans que, où il est de 0,2 lexème par occurrence, aux propositions à forme non-syncrétique avec que, où il monte à 0,4, et à celles à forme syncrétique avec que, où il atteint son maximum, 0,7. Comment devons-nous interpréter ces différences? Le chiffre 0,2, d'abord, reflète une pauvreté en lexèmes, dont certains se réalisent cependant souvent ou très souvent à l'intérieur de stéréotypes fréquents ou très fréquents dans nos quotidiens - nous pensons notamment à {n'en déplaise à + SN c.o.i.} et à {vive + SN sujet} avec 20 ou la moitié des 40 occurrences sous 1.1. et 1.1.1. A son tour, le saut de 0,2 à 0,4 traduit l'écart entre cet usage stéréotypé et un usage relativement peu entravé par la stéréotypie. Le saut de 0,4 à 0,7 pourrait, au premier coup d'œil, surprendre, car comment expliquer que les seuls deux types de propositions qui soient vraiment productifs diffèrent sensiblement l'un de l'autre quant à leur tr? La réponse à cette question est pourtant simple, car non moins de 18 occurrences sur 33 relèvent de seulement quatre lexèmes, à savoir avoir, être, faire et tenir. Ces verbes, notamment être et avoir avec en tout 10 occurrences, sont des plus fréquents que possède le français, et il n'y a pas à s'étonner que, ensemble, ils accaparent plus de la moitié des occurrences⁽¹⁷⁾.

⁽¹⁷⁾ Dans l'Index des lemmes majeurs de G. Engwall (1984), ces verbes ont les rangs 7 (avoir), 5 (être), 29 (faire), et 119 (tenir). Il y a lieu cependant de signaler que les fréquences de ce dictionnaire ont été établies à l'aide d'œuvres littéraires datant de la période 1962-1968. Elles ne sont donc pas nécessairement valables pour le français de la presse écrite des années 1997 et 1998.

D'autre part, parmi les lexèmes verbaux des propositions discutées sous 1.4.1., il n'y en a aucun qui, pour ce qui est de sa fréquence, se distingue des autres comme le font *être* et *avoir*, ni aucun groupe de lexèmes pouvant, au point de vue de la fréquence, égaler les quatre verbes que nous venons d'énumérer⁽¹⁸⁾. En effet, la plupart des lexèmes enregistrés sous 1.4.1. n'ont été réalisés qu'une seule fois. Ajoutons que, d'après le Tableau 1., pour l'ensemble des volitives, le tr se monte à 0,5 lexème par occurrence.

| Type de volitive | lexèmes verbaux et occurrences non- syncrétiques | tr ⁽¹⁹⁾ | lexèmes verbaux et occurrences syn- crétiques | tr |
|--|--|--------------------|---|-------|
| ø + forme verbale que + forme verbale | 6 ÷ 40 15 ÷ 33 | 0,2 0,4 | 1 4 37 ÷ 50 | 0,7 |
| Totaux partiels | 21 ÷ 73 | 0,3 | 38 ÷ 54 | 0,7 |
| Total volitives: | 59 lexèmes ÷ 127 occ | currences | = 0,5 lexème par occur | rence |

Tableau 1. Lexèmes verbaux, occurrences et tr des volitives.

Il y a lieu de penser que, dans le français de nos jours, que est devenu la marque des volitives et que c'est ce morphème qui rend ce type de proposition productif. Parallèlement, on a pu constater que, pour la plupart, les volitives qui en manquent sont confinées dans des usages stéréotypés. L'exemple (32), que nous avons commenté sous 1.2.1., laisse cependant supposer que, peut-être, certains stéréotypes tendent à être absorbés par les volitives productives. Si le que initial est normal avec les formes non-syncrétiques, il est pratiquement indispensable avec les formes syncrétiques, qui, autrement, risqueraient d'être interprétées comme des assertions. La modification de, par exemple, (38) ci-dessus, que Bill Clinton avoue, en Bill Clinton avoue, en fait une phrase que, à l'écrit, on a de la peine à prendre pour un souhait ou une injonction. Et on se demande si, dans la langue parlée, l'intonation descendante qui caractérise les volitives d'injonction serait seule suffisante pour exprimer l'exhortation (20).

⁽¹⁸⁾ D'après le même Index de Engwall (1984), seul *regarder* a un rang inférieur à 100, à savoir 76.

⁽¹⁹⁾ Dans les Tableaux 1., 2. et 3., nous arrondissons le chiffre du tr au dixième supérieur ou inférieur. Exceptionnellement, dans le Tableau 2., vu que, autrement, nous aurions eu un tr inadmissible de 0,0, nous avons enregistré un chiffre inférieur à 0,1.

⁽²⁰⁾ Voir pour l'intonation descendante des injonctions, par exemple, Grevisse (1986¹²: § 398) et RPR (1994: 388-389 et 408). Pour sa part, Togeby (1982-1985: § 518,1) parle ici d'intonation «impérative».

Le Tableau 1. nous apprend que, parmi les occurrences non-syncrétiques, le nombre de celles sans que introducteur, 40, dépasse celui des occurrences qui le présentent, 33. Si nous prenons en considération l'ensemble des formes verbales, nous arrivons au chiffre de 44 occurrences sans que contre 83 occurrences avec que. De toute façon, la proportion des occurrences sans que reste donc importante. Cette situation peut surprendre, mais la raison doit en être que les stéréotypes dont font partie la grande majorité des occurrences sans que ont une fréquence élevée ou très élevée en français moderne, ce à quoi a pu contribuer, pour ce qui est de notre corpus, une certaine propension de la part de la presse écrite quotidienne à recourir à des expressions stéréotypées⁽²¹⁾.

Le verbe fini de nos volitives est ordinairement à la 3e personne, mais il arrive qu'il soit à la 6e. Sur nos 127 occurrences, nous avons enregistré 100 à la 3e personne (dont 62 occurrences non-syncrétiques et 38 syncrétiques), correspondant à 79 pour cent du total, et, par conséquent, 27 occurrences à la 6e (dont 11 non-syncrétiques et 16 syncrétiques), égalant 21 pour cent du total. Les autres personnes font défaut. Cela tient probablement au caractère délocutif de la presse quotidienne dont la tâche principale est de recueillir et de transmettre des informations sur le monde qui nous entoure plutôt que de les discuter. En même temps, c'est un état de choses qui illustre l'absence en français d'impératifs aux 3e et 6e personnes. Cette carence, qui frappe aussi la 1re personne, a eu la conséquence que certains linguistes en sont venus à regarder les volitives aux 1^{re}, 3^e et 6^e personnes comme des formes de l'impératif. On trouve une discussion approfondie ainsi qu'une critique pertinente de cette idée chez Boysen (1971: 37-39). Le jugement de Cohen (1965²: 40) paraît plus équilibré: «Le subjonctif présent ou passé avec que complète l'impératif simple ou composé pour les personnes qui manquent: 1re du singulier, 3e du singulier et du pluriel»(22).

⁽²¹⁾ Même s'il décrit essentiellement la langue de la presse écrite allemande, et même s'il ne paraît pas distinguer entre stéréotypie stylistique et stéréotypie lexicale, il n'est pas sans intérêt de consulter E. Straßner (1999: 34-55) au sujet du rôle qu'y jouent, depuis le milieu du XIXe siècle, entre autres, les stéréotypes. Signalons dans ce contexte, à titre de curiosité, que, d'après cet auteur (op. cit.: 75), déjà «[Friedrich] Nietzsche tadelt an der Zeitungssprache die ausdrucksschwache Gleichförmigkeit verbrauchter Alltagswendungen».

⁽²²⁾ Faisons remarquer que, à l'instar de la volitive, l'impératif peut avoir un caractère aussi bien injonctif qu'optatif. Dans des phrases comme Mon cher enfant, viens me voir pendant tes vacances ou Achète-moi, s'il te plaît, des cristaux, quand tu seras à Venise, il exprime surtout un souhait.

Il convient aussi de signaler que les volitives ne nous ont fourni que des présents du subjonctif. D'une manière générale, de nos jours, l'imparfait du subjonctif doit être rare dans ce type de proposition. Parmi les exemples de volitives énumérés par Grevisse (1986¹²: §§ 399 b et 400), on ne trouve qu'un seul à l'imparfait, *Plût au ciel*, le reste étant au présent. Pourtant, comme cela ressort de l'exemple qui suit, la langue littéraire moderne recourt parfois à l'imparfait du subjonctif:

hc3 damnée fût son âme (Rouge Brésil (289))

A part le fait que cette phrase est un exemple de proposition à forme non-syncrétique sans *que*, et que, comme telle, elle fait pendant à l'exemple hc1 que nous avons cité sous 1.1.1., si l'auteur a recouru à l'imparfait du subjonctif, c'est qu'elle fait partie d'un paragraphe en style indirect libre.

Constatons finalement que les volitives n'ont besoin d'aucune autre proposition servant de support pour fonctionner syntaxiquement et sémantiquement. C'est une question qui sera reprise et discutée sous 4.3.1. et 4.3.2.

2. Les protatiques

Les protatiques de notre corpus ont toujours un *que* initial et sont partout suivies d'une seconde proposition qui leur est juxtaposée ou coordonnée au moyen de *et*. Au point de vue sémantique, elles se rapprochent, à en juger d'après nos exemples, de protases de systèmes hypothétiques commençant par *si* ou, notamment dans (3) et (6) ci-dessous, par la locution conjonctive *pour peu que*, la proposition qui les suit assumant un rôle comparable à celui d'apodose. Ces phrases seront désignées par le terme *système à protatique*⁽²³⁾. Dans la perspective diachronique, il s'agit sans doute de volitives devenues protatiques par soudure progressive à la

⁽²³⁾ Cf. RPR (1994: 323): «Une phrase hypothétique au subjonctif peut... être juxtaposée ou coordonnée à une autre phrase, avec laquelle elle entretient des relations sémantiques de même nature qu'une subordonnée introduite par si dans un système hypothétique». Et RPR (loc. cit.) en donne, entre autres, l'exemple, emprunté à A. de Musset, Qu'il se fasse attendre encore un quart d'heure, et je m'en vais. A en juger d'après la plupart de nos exemples, il semble cependant qu'il y ait une certaine différence sémantique entre les systèmes hypothétiques et les systèmes à protatique, présente, autant que nous puissions en juger, également dans cet exemple de RPR. C'est une question à laquelle nous reviendrons sous 2.3. Quant au sémantisme de pour peu que, voir RPR (1994: 512) et M. Wilmet (1997: § 681).

proposition qui les suit. Nous imaginons un processus commençant par deux phrases syntaxiquement sinon sémantiquement indépendantes l'une de l'autre, comme Qu'il fasse cela encore une fois! Je le punirai, lesquelles aboutissent à une seule, Qu'il fasse cela encore une fois, [et] je le punirai⁽²⁴⁾. Chez Grevisse (1986¹²: § 399 b), ces propositions sont traitées parmi les volitives de caractère injonctif, ce qui, dans notre optique, bien que, comme on le verra, le degré de cohésion des protatiques puisse varier, doit correspondre à une réalité historique plutôt que moderne⁽²⁵⁾. Comme les phrases contenant une protatique sont rares dans nos quotidiens elles sont au nombre de sept seulement -, nous avons jugé bon de compléter les nôtres en présentant parallèlement un nombre égal d'exemples empruntés à d'autres sources, dont la plus vieille en date, la monographie Mirabeau, remonte à 1982. Contrairement à ce que nous avons pu constater en étudiant les volitives, la nature non-syncrétique ou syncrétique de la forme verbale est sans importance pour les protatiques, n'influençant ni leur productivité, ni leur fréquence.

2.1. Protatiques à forme non-syncrétique

- (1) Que la droite unie subisse un nouveau repli au profit du Front national et les sirènes de l'alliance avec l'extrême droite reprendront de la voix. (LC 5: 14; J)
- (2) Que le Tour de France n'atteigne pas Paris dans les conditions sportives prévues, c'est ainsi prendre le «risque» de voir ces parties [sc. les sponsors] se retourner contre l'organisateur. (LC 7: 4; J)
- (3) Qu'ils aient... l'impression que le directeur et les élus politiques «se la font entre eux», on entend de divers points de la salle: «Et nous?» (LH 2: 3; J)
- (4) Qu'ils aillent au sud, tant mieux pour nous. (Li 5: 26; C)
- hc1 Que la princesse Chigi... prétende prendre le pas sur elle, c'est alors une tout autre affaire. (Mazarines (255))
- hc2 *Que* la damnation *soit* sur la famille de Saxe *et* tu retrouveras ta couronne. (*Stanislas* (201-202))

2.2. Protatiques à forme syncrétique

(5) Que la gauche plurielle unie rassemble moins que les gauches divisées de 1992 et c'est la stratégie jospiniste qui sera remise en cause (LC 5: 14; J)

⁽²⁴⁾ Selon Togeby (1982-1985: § 656,1), il s'agit de «propositions conditionnelles qui sont à l'origine des phrases optatives».

⁽²⁵⁾ Précisons, cependant, que Grevisse parle d'«une injonction fictive».

- (6) Que Christian Martin... ou son camarade Yvon Luby... mettent leur grain de sel dans le débat, il lance une flèche... contre la présence des communistes au gouvernement. (LH 2: 3; J)
- (7) Qu'un geste d'irritation, une moue d'agacement, un air las ou défait lui échappent, et l'image ou la photo risquent de se retrouver... dans les journaux. (LM 1: 6; J)
- hc3 qu'il cesse de lui plaire, et elle le voue alors aux gémonies (Chopin (252))
- hc4 *Qu*'un potentat local... *inflige*... une défaite à une colonne de pillage du Roi des Rois Chapour...: il n'en faut pas plus pour qu'un climat politique délétère le pousse à se proclamer empereur. (*Empire romain* (106))
- hc5 Que les ordres siègent et délibèrent séparément, et ce sera la fin de l'espoir (Mirabeau (157))
- hc6 *Que* l'une d'entre elles [sc. des sentinelles] regarde dans sa direction et c'en était fait de lui. (La Bicyclette bleue (296-297))
- hc7 Que les Portugais nous attaquent et c'en est fini! (Rouge Brésil (249))

2.3. Remarques sur les exemples

Nos sept exemples de protatiques proviennent de quatre des six quotidiens dépouillés, à savoir La Croix, L'Humanité, Libération et Le Monde. Aux sept formes finies de ces exemples correspondent sept lexèmes verbaux différents: aller, atteindre, avoir, échapper, mettre, ressembler et subir. Cette pénurie de lexèmes et d'occurrences ne nous permet pas de calculer un tr fiable. On s'aperçoit du reste qu'il s'agit presque exclusivement d'occurrences J, une seule, celle de (4), provenant d'une citation. Faisons remarquer aussi que, dans l'ensemble des protatiques sous 2.1. et 2.2., qu'elles proviennent de quotidiens ou non, le verbe fini est ou bien à la 3e personne ou bien à la 6e. Pour ce qui est de la manière de joindre la protatique à la proposition qui la suit, la juxtaposition (dans les exemples (2-4) et (6)) et l'intercalation de la conjonction et (dans les exemples (1), (5) et (7)) semblent alterner sans que l'on puisse détecter une variation sémantique. Quant aux exemples hc, cinq d'entre eux présentent la conjonction (hc2-hc3 et hc5-hc7), tandis que deux en manquent (hc1 et hc4). Cet emploi de et, qui n'a guère de fonction coordonnatrice dans ce contexte, a un pendant dans l'ancien français, où et était fréquemment utilisé comme ligature entre une subordonnée et la proposition dont elle dépendait et qui lui était alors postposée, usage qui n'était cependant pas limité à une structure syntaxique particulière. On peut consulter à ce sujet G. Moignet (1984³: 330-331) et Togeby (1974: § 243,1), qui en citent tous

les deux l'exemple suivant, emprunté à Aucassin et Nicolete: La u... parloient ensanble, et les escargaites de le vile venoient tote une rue. Structuralement, d'après notre corpus et les autres sources qui nous en ont fourni des exemples, les systèmes à protatique se décrivent selon la formule que + protatique [+ et] + proposition support.

Même si, à notre avis, les deux parties des 14 phrases enregistrées ci-dessus sont syntaxiquement et sémantiquement liées l'une à l'autre, la seconde proposition servant de support à la première et exprimant la conséquence de l'action de celle-ci, leur cohésion interne ne paraît pas être partout la même, car au moins deux des exemples ont une composition assez lâche. Nous voulons d'abord attirer l'attention sur l'exemple (4). Sa protatique se sépare plus facilement de son support, d'ailleurs elliptique de son verbe fini, que la plupart des autres que l'on trouve ci-dessus, et, en effet, on imagine facilement un point ou un point d'exclamation entre sud et tant. De même, dans hc4, les deux points insérés entre les propositions les rendent presque indépendantes l'une de l'autre. Dans ces exemples, vu que les deux propositions sont assez faiblement liées l'une à l'autre, et que, par conséquent, leur soudure n'est que partiellement achevée, nous devons probablement considérer la première comme une proposition à mi-chemin entre une protatique et une volitive. D'une certaine manière, les volitives et les protatiques paraissent ainsi entretenir des relations de vases communiquants. Qu'on se rappelle dans ce contexte aussi bien l'origine probablement volitive de celles-ci que leur forme, identique à celle des volitives productives. Ce n'est, en effet, que sur le plan sémanticosyntaxique que les protatiques ont un caractère propre. Il est d'ailleurs possible que l'apparition et l'emploi de et répondent à un besoin de clarté en «cimentant» les deux composantes. On s'aperçoit que les deux phrases dont la cohésion interne est faible, (4) et hc4, ne sont pas pourvues de ligature.

S'il est justifié de dire que le système à protatique ressemble à un système hypothétique ayant une protase introduite par si ou pour peu que, toujours est-il que la grande majorité des exemples que nous en avons trouvés, qu'ils soient extraits de notre corpus journalistique ou qu'ils proviennent d'autres sources, semblent avoir un caractère sémantique particulier. Exception faite de (4), qui à ce point de vue diffère des autres exemples, on se rend compte que les protatiques répertoriées ci-dessus décrivent un scénario menaçant auquel quelqu'un ou quelque chose est confronté, et que leur support en exprime la conséquence néfaste. Dans (1), (6) et hc1, entre autres, il semble que la menace et sa conséquence aient déjà été réalisées et qu'elles soient de nature répétitive, alors que,

dans hc2, hc5 et hc7 elles sont éventuelles et ne se sont pas encore concrétisées. Vu ce sémantisme du système à protatique, présent dans la quasi-totalité des exemples cités, on pourrait peut-être le considérer comme la variante «dramatique» du système hypothétique.

Toutes les 14 protatiques sont au présent du subjonctif ou ont une forme syncrétique au présent. Togeby (1982-1985: § 656,1) fournit cependant quelques protatiques à l'imparfait du subjonctif, comme dans la phrase suivante, empruntée au romancier F. Nourissier et dans laquelle le recours à ce temps du subjonctif s'explique par le fait que la narration est menée au passé:

hc8 Que l'un de mes amis *bavardât* un peu trop longtemps et c'était la catastrophe.

3. Les concessives en série

Des trois types de propositions que nous étudions dans cet article, les concessives en série sont celles qui nous ont fourni le plus d'occurrences verbales, plus précisément 135, lesquelles sont réparties sur 40 lexèmes, ce qui donne pour l'ensemble de ces propositions un tr assez faible de 0,3 lexème par occurrence. On retrouvera ces données numériques dans le Tableau 2. sous 3.2., où sont répertoriés également les chiffres absolus et le tr des divers types et sous-groupes. Les propositions que nous analyserons dans ce qui suit, et qui apparaissent toujours dans une série d'au moins deux, juxtaposées ou coordonnées à l'aide de ou, présentent deux ou plusieurs possibilités que le locuteur écarte pour faire comprendre qu'elles ne sauraient faire obstacle à la réalisation de l'action d'une autre proposition, qui leur sert de support syntaxique. Même si, à l'instar des protatiques, les concessives en série comportant un verbe fini ont la forme des volitives avec que initial, il est douteux qu'elles en soient issues, car elles semblent être la continuation des concessives en série au subjonctif du latin, comme velim nolim, velis nolis, velit nolit etc., dont l'ancien français prendra la relève en intercalant la conjonction de coordination ou (u): Vullet u non, lit-on dans Li ver del juïse (113), vousist ou non, avec un imparfait du subjonctif, dans Le vair palefroi (1317), expression qui aboutit en français moderne à que je le veuille ou non, que tu le veuilles ou non, qu'il le veuille ou non etc. (26). Sans en provenir, les concessives en série du français moderne pourvues d'un verbe fini et d'un que initial ont donc la forme des volitives, tout en gardant une identité de concession.

⁽²⁶⁾ Bien qu'il soit possible de citer d'autres séries évolutives, nous ne présentons que celle-ci, ce travail étant essentiellement axé sur la perspective synchronique appliquée au français d'aujourd'hui.

3.1. Les propositions de concession

Avant de procéder à l'analyse des concessives et de leur mode, nous présenterons quelques observations, succinctes mais fondamentales, faites à leur sujet par d'autres linguistes. Celles-ci serviront ainsi d'introduction aux raisonnements qui vont suivre. Que Sandfeld ne mentionne que les concessives en série n'est pas important, ce qui vaut pour celles-ci étant valable pour l'ensemble des propositions de concession. De même, si, dans son contexte, la remarque de C. Buridant se rapporte à l'ancien français, elle intéresse aussi le français moderne.

Sandfeld (1936: § 237): «Les propositions concessives doubles (ou alternatives), où plusieurs faits sont présentés comme également impuissants pour empêcher la réalisation de ce qui est dit dans l'autre proposition...»;

R. Martin (1983: 115): «Le sens concessif naît de l'écart entre une relation implicative que l'on pensait vraie et la fausseté de q en dépit de la vérité de p. ... le subjonctif signifie, en corrélation avec la conjonction concessive, l'inscription dans l'anti-univers» (q, p = propositions);

Buridant (2000: § 281,5): «Le subjonctif est le mode normal des propositions concessives, marquant le caractère inopérant d'une cause, contrairement à l'effet attendu».

Quoique nous n'ayons rien à redire à ces analyses des «mécanismes» qui sous-tendent la proposition concessive, nous essaierons d'être moins concis et, surtout, nous tâcherons de pousser l'analyse un peu plus loin que les trois chercheurs que nous venons de citer. La concessive a – nous l'avons indiqué sous 3. – la caractéristique de nier que certains faits présumés fassent obstacle à l'accomplissement d'une action. Prenons la phrase bien qu'il soit malade, il est allé à l'école. En désignant le fait, être malade, par F, l'obstacle supposé qui met en question l'accomplissement de l'action par O, l'action elle-même par A, et en ne faisant ressortir que la trame logique de cette phrase, nous pouvons la simplifier en $[F \neq O] => {}^{acc}A$, formule qui se lit: le fait F, être malade, n'est pas l'équivalent d'un obstacle O empêchant l'action A, aller à l'école, de s'accomplir. Les constructions concessives suivantes peuvent également être analysées de la sorte:

qui qu'il soit, il faut qu'il obéisse: le fait F, avoir telle condition sociale (par exemple), n'est pas l'équivalent d'un obstacle O qui empêche l'action A, obéir, de s'accomplir, autrement dit, $[F \neq O] = \sum_{acc}^{acc} A$;

quoi que tu dises, tu seras puni: le fait F, dire quelque chose (pour se défendre), n'est pas l'équivalent d'un obstacle O qui empêche l'action A, être puni, de s'accomplir, autrement dit, $[F \neq O] = \sum_{acc}^{acc} A$;

si pauvre qu'il soit, il doit payer: le fait F, être pauvre, n'est pas l'équivalent d'un obstacle O qui empêche l'action A, payer, de s'accomplir, autrement dit, $[F \neq O] = \sum_{i=1}^{acc} A$.

A l'aide d'une telle décomposition des concessives, qui paraît d'ailleurs bien s'accorder avec les idées exprimées par les trois savants cités ci-dessus, il est, à notre sens, possible de jeter de la lumière sur le recours au subjonctif dans ces propositions. La partie proprement dite concessive de notre formule, [F ≠ O], peut être reformulée en il est inexact que F soit l'équivalent de O, ce qui devient, appliqué à la phrase bien qu'il soit malade, il est allé à l'école: il est inexact que sa maladie (F) soit un obstacle (O) à ce qu'il aille à l'école (A). Nous serions, autrement dit, en présence d'un subjonctif de rejet, d'une virtualisation comparable à celle que l'on rencontre dans les complétives dépendant d'une proposition négative. Or, souvent, dans les concessives, on a affaire à un subjonctif actualisé, c'est-à-dire qui exprime une action qui, aux yeux du sujet parlant, est réelle, comme cela doit, du reste, être le cas dans notre exemple bien qu'il soit malade etc.(27). Lorsque l'action est considérée comme actualisée, comme elle paraît, d'après notre corpus journalistique, normalement l'être après bien que, quoique, encore que et malgré que(28), la contestation inhérente aux concessives est, nous semble-t-il, apte à créer un conflit avec la réalité de l'action, et il est possible que ce soit cette discordance qui explique que, au cours de l'histoire de la langue française, elles apparaissent à certaines époques à l'indicatif. Comparons, encore une fois, les concessives aux complétives régies par une proposition niée, qui, en cas de la réalité de l'action, prennent l'indicatif. Si, en ancien français,

⁽²⁷⁾ L'analyse de nos exemples nous fait conclure que les notions d'indicatif et de subjonctif ne sont que des termes de morphologie, alors que, au point de vue de l'actualisation ou de la virtualisation de l'action, les deux peuvent être ou bien actuelles, ou bien virtuelles. Dans le système hypothétique si j'avais assez d'argent, je partirais pour la Chine, nous avons du mal à regarder l'indicatif de la protase comme actuel (effectivement, je n'ai pas assez d'argent, donc l'action, passive, contenue dans avais reste sur le plan virtuel), et, dans la complétive de Je comprends qu'ils aient demandé la présence de ce prêtre (FS 5: 3; C), il s'agit, exception faite d'erreur ou de mensonge de la part du journaliste ou de ses sources, d'un fait constaté, autrement dit, actuel.

⁽²⁸⁾ Cette conclusion est fondée sur une analyse de l'ensemble des concessives introduites par ces quatre subordonnants et contenant nos 68 occurrences de formes non-syncrétiques (50) et syncrétiques (18).

comme le signalent Moignet (1984³: 249-250) et Buridant (2000: §§ 281,5, 565 et 570), le subjonctif est ordinairement employé dans les propositions concessives (que celui-là qualifie d'adversatives), le moyen français et le français classique peuvent les mettre à l'indicatif, comme dans ces exemples⁽²⁹⁾:

- hc1 quant la damoiselle ouy ce, elle fu moult honteuse, *combien* qu'elle respondy ainsi (Perceforest)⁽³⁰⁾
- hc2 *Quoique* je n'eus jamais pour elle aucune flamme/J'épouserai Clarice... (*La veuve* (89))
- hc3 Et je ne pensais pas que la philosophie/Fût, si belle qu'elle est, d'instruire ainsi les gens (Les Femmes savantes (1550-1551))

Ce conflit potentiel entre contestation virtualisante et réalité actualisante, l'espagnol moderne l'a résolu d'une manière à la fois élégante et logique en recourant, dans les concessives introduites par aunque, aun cuando, a pesar de que et bien que, au subjonctif si l'action est regardée comme virtuelle et à l'indicatif si, aux yeux du locuteur, elle est actuelle, opposition qu'illustrent ces deux exemples:

- hc4 Aunque me lo jures, eso no lo creo
- hc5 *A pesar de que tiene* coche, al trabajo le gusta más ir en bicicleta⁽³¹⁾

Ajoutons, pour mettre en relief la diversité modale que l'on rencontre dans ce domaine, que, contrairement au français moderne, l'allemand et le russe modernes, dont les concessives doivent être sous-tendues par le même raisonnement mental que chez le locuteur français ou espagnol, ont opté pour l'indicatif après les conjonctions obwohl/obgleich et xoms/xomb, comme dans obwohl (obgleich) er reich war, wollte er dem Armen kein Geld geben et xoms(xomb) наступил вечер, было очень жарко⁽³²⁾.

⁽²⁹⁾ Bien que nos quotidiens ne nous en aient pas fourni d'exemple, d'après Grevisse (1986¹²: § 1093), l'indicatif et le conditionnel se substituent de temps en temps au subjonctif après les subordonnants concessifs également dans le français moderne parlé et écrit. Signalons dans ce contexte que, dans La grosse femme d'à côté est enceinte (69), roman de l'écrivain québécois M. Tremblay datant de 1978, nous avons attesté cette concessive à l'indicatif: quoique cette idée n'était pas si bête, après tout.

⁽³⁰⁾ L'exemple, qui date du XVe siècle, à été emprunté à G. Zink (1990: 71).

⁽³¹⁾ Ces deux exemples ont été tirés de V. Bejarano et R. Jörnving (1967: § 196,6).

⁽³²⁾ L'exemple russe a été emprunté à I. M. Pul'kina et E. B. Zachava-Nekrasova (1964³: 567).

Insistons sur ceci: nous ne prétendons pas qu'une proposition concessive renferme une phrase avec verbe niée et complétive au subjonctif ou à l'indicatif, ce serait aller trop loin, ni qu'une telle phrase en soit la «structure profonde». Nous avons simplement l'impression que, chez le locuteur, la concession est fondée sur un débat intérieur sémantico-syntaxique ressemblant à celui qui provoque l'emploi du subjonctif ou de l'indicatif dans une complétive régie par une proposition niée.

On analyse, avec une légère modification due au fait que plus d'une possibilité sont présentées, les concessives en série selon le modèle que nous venons de décrire. La phrase suivante, qui contient une série de deux propositions, servira d'illustration. Dans que tu viennes avec moi ou non, je partirai pour Bruxelles, les faits présumés F¹, venir avec moi, et F², ne pas venir avec moi, ne sont pas des obstacles O¹ et O² qui empêchent l'action A, partir pour Bruxelles, de s'accomplir, ce que nous pouvons reformuler en $[F^1 \text{ et } F^2 \neq O^1 \text{ et } O^2] = \sum_{i=1}^{acc} A_i$. Or, il arrive que la seconde (et la troisième etc.) proposition ne soit pas elliptique du verbe, comme dans la phrase, devenue célèbre, par laquelle s'ouvre Le neveu de Rameau de Diderot: «Qu'il fasse beau, qu'il fasse laid, c'est mon habitude d'aller sur les cinq heures du soir me promener au Palais-Royal». Le fait d'avoir affaire ici à deux propositions à verbe fini ne change rien à l'analyse: les F¹ et F², faire beau et faire laid, ne sont pas des obstacles O¹ et O² empêchant l'action A, aller se promener, de s'accomplir, ou [F¹ et $F^2 \neq O^1$ et O^2] => ^{acc}A .

3.2. Description des concessives en série

Les concessives en série de notre corpus, dont beaucoup ont un caractère plus ou moins stéréotypé, appartiennent au point de vue syntaxique à l'un de deux types principaux, que nous appellerons dans ce qui suit A et B. Le type A comprend les séries de deux (trois etc.) concessives, dont seulement la première est pourvue d'un verbe fini, le type B les séries de deux (trois etc.) concessives, dont chacune possède son propre verbe fini. Quant au type A, nous le divisons en six sous-groupes selon la nature du sujet de la première concessive. Ainsi, A1 a ce pour sujet, A2 un pronom personnel, A3 le pronom indéfini on, A4 un il impersonnel, A5 un pronom autre que personnel, ou il impersonnel et A6 un nom. L'exemple emprunté à Diderot que nous venons de commenter est, on l'aura compris, du type B. L'analyse de nos exemples a montré que les

types et les sous-groupes se laissent résumer aux formes canoniques qui suivent:

Concessives en série du type A:

- suite de deux concessives (appelée dans ce qui suit *paire affirmative*): que + sujet + verbe fini + syntagme^v + ou + syntagme^v;
- suite de deux concessives dont la seconde nie un élément de la première (appelée dans ce qui suit *paire mi-négative*): *que* + sujet + verbe fini + syntagme^v + ou + non;⁽³³⁾
- suite de plusieurs concessives: $que + \text{sujet} + \text{verbe fini} + \text{syntagme}^{v} + \text{syntagme}^{v} [+ \text{syntagme}(s)^{v} \text{ juxtaposé(s)}] [+ ou] + \text{syntagme}^{v(34)};$

Concessives en série du type B:

- suite de deux concessives: que + proposition entière + ou [+ que] + proposition entière;
- suite de plusieurs concessives: que + proposition entière + que + proposition entière [+ que + proposition(s) entière(s)] [+ ou] + que + proposition entière (voir la note 34).

Les crochets des formules signalent qu'un (des) élément(s) est (sont) facultatif(s), et, par la lettre ν ajoutée en exposant, nous faisons observer que la nature d'un syntagme et son rôle dans la phrase peuvent varier. Normalement, dans les concessives en série du type A, les syntagmes juxtaposés ou coordonnés sont de nature identique et ont la même fonction syntaxique. Dans les propositions entières des séries du type B, qui ont ordinairement l'organisation sujet + verbe fini + syntagme^{ν}, ce dernier constituant peut cependant, sous les deux rapports en question, se modifier d'une concessive à l'autre dans le cadre d'une série. Ajoutons que les formes canoniques rendent compte de l'usage le plus fréquent tel qu'il

⁽³³⁾ Dans les paires mi-négatives, d'après Sandfeld (1936: § 237), la seconde proposition prend ou bien *non*, ou bien *pas*, comme dans «... qu'ils le veuillent ou *non*...», «Que tu sois mon oncle pour de vrai ou *pas*...» (c'est nous qui soulignons). Notre corpus journalistique ne nous a cependant fourni que des paires mi-négatives avec *non*.

⁽³⁴⁾ Pour des raisons pratiques, la série de concessives ne peut, évidemment, pas devenir infiniment longue, ce serait du reste contraire à la maxime de la modalité de P. Grice. On pourra consulter pour les maximes conversationnelles de celui-ci C. Baylon et X. Mignot (1994: 136-138). Les séries les plus longues que nous ayons rencontrées dans nos quotidiens, celles des exemples (19-20) sous 3.2.1. et (55) sous 3.2.2., se composent de sept concessives.

ressort de notre corpus, tout en laissant de côté certains écarts de moindre importance de cet usage. Faisons remarquer aussi que, à l'intérieur de B et de chaque sous-groupe de A, c'est le type de syntagme^v qui suit ou, éventuellement, précède le verbe fini de la première concessive qui préside à l'ordre des exemples, ceux dont le syntagme^v est un SN c.o.d. ou attribut venant en tête, ceux où il est un SAdj attribut, un SAdv complément circonstanciel ou un SP attribut ou complément circonstanciel ayant été listés après et dans cet ordre⁽³⁵⁾. Les exemples que nous présentons sous 3.2.1. et 3.2.2. ont été sélectionnés, entre autres raisons, pour donner un aperçu des divers syntagmes^v que nous avons identifiés ainsi que de leurs fonctions syntaxiques.

Si, parmi les 135 occurrences verbales attestées, dont beaucoup sont des hapax, c'est être et s'agir de avec 62 et 31 occurrences respectivement qui sont les mieux représentés, on s'étonne de ne trouver que sept occurrences de avoir, cinq de vouloir, quatre de aller et deux de faire (36). Dans les exemples que nous avons recueillis, le verbe fini est presque partout au présent du subjonctif, ou bien c'est un présent syncrétique que l'on rencontre. Dans quelques rares exemples – (27), (46; la seconde concessive) et (48; la seconde concessive) sous 3.2.1. - nous avons attesté le passé du subjonctif. Nous n'avons, du reste, trouvé aucun imparfait du subjonctif dans notre corpus. En ce qui concerne la personne du verbe fini, ce sont presque exclusivement des 3es et 6es personnes qui apparaissent, comme c'était aussi le cas des volitives et des protatiques. Seulement deux exemples font bande à part à cet égard, plus précisément (54) et (60) sous 3.2.2., où nous avons rencontré des 5es personnes, chose rare dans nos concessives en série. La raison de cette prédominance des 3es et 6es personnes pourrait être, comme nous l'avons supposé en analysant les volitives sous 1.5., que la presse quotidienne raconte les faits davantage qu'elle n'en débat.

Le Tableau 2. présente, entre autres, le tr des types A et B. Vu le petit nombre de lexèmes et de réalisations qu'ils nous ont fourni, nous avons cependant préféré nous abstenir de le calculer, du côté non-syncrétique, pour les sous-groupes A3, A5 et A6 et, du côté syncrétique, pour les sous-groupes A2, A3 et A6. D'autre part, les chiffres absolus de ces sous-groupes ont été incorporés aux totaux du Tableau 2.

⁽³⁵⁾ SN = syntagme nominal, SAdj = syntagme adjectival, SAdv = syntagme adverbial, SP = syntagme prépositionnel.

⁽³⁶⁾ Dans l'Index précité de Engwall, ces quatre verbes ont tous des rangs très élevés: 7, 54, 40 et 29 respectivement.

| Type et sous-groupe | lexèmes verbaux et occurrences non- syncrétiques | tr | e | exèmes verbaux t occurrences syn- rétiques | tr |
|---------------------|--|------|---|--|------|
| A 1 | 1 ÷ 23 | 0,04 | - | | · [- |
| A2 | $3 \div 32$ | 0,1 | 2 | 3 | - |
| A3 | 4 8 | | 3 | 3 | - |
| A4 | $2 \div 30$ | 0,1 | - | | - |
| A5 | 2 2 | - | - | | - |
| A6 | 2 5 | - | 1 | 1 | - |
| В | 5 ÷ 11 | 0,4 | 1 | 5 ÷ 17 | 0,9 |
| Totaux partiels | 19 ÷ 111 | 0,2 | 2 | 11 ÷ 24 | 0,9 |

Total des concessives en série: 40 lexèmes ÷ 135 occurrences = 0,3 lexème par occurrence

Tableau 2. Lexèmes verbaux, occurrences et tr des concessives en série.

Comme le montrent nos exemples, les concessives en série se placent avant, après ou au milieu de leur proposition support. Cette dernière position, que l'on retrouve dans (13) et (55), est cependant assez rare. D'après notre corpus, c'est l'antéposition et la postposition qui sont préférées et qui caractérisent la majorité des exemples, mais sans que l'on puisse parler de règles rendant celle-ci ou celle-là prévisible. Tout au plus peut-on dire que les séries A2 et A4 paraissent dans une certaine mesure favoriser la postposition.

3.2.1. Concessives en série à forme non-syncrétique⁽³⁷⁾

Type A1; suites de deux concessives:

- (1) Le commencement de la fin, c'est toujours quand les émeutiers se présentent devant les grilles du palais, *que ce soit* pour Louis XVI la marche des femmes sur Versailles, *ou* pour les Romanov la révolution de 1917. (LF 5: 2; J)
- (2) Que ce soient les milieux gouvernementaux ou les partis d'opposition, tout le monde fait la même analyse à Varsovie (LM 2: 4; J)
- (3) Notre but est... de... présenter ce qui se tourne dans le monde entier, *que ce soient* des films à effets spéciaux *ou* d'autres, plus intellectuels. (LM 3: 25; C)
- (4) tout le monde joue la montre, *que ce soit* les syndicats *ou* les directions successives (LM 1: 33; C)

⁽³⁷⁾ Lorsqu'une série comprend à la fois des concessives à forme non-syncrétique et des concessives à forme syncrétique, elle a été incorporée à 3.2.1.

- (5) Avec Allègre, il fait partie des deux types qu'il laisse parler quoi qu'ils disent, *que ce soit* absolument remarquable *ou* totalement incongru (LM 6: 10; C)
- (6) Nous voulons être de vrais partenaires de nos clients et les accompagner partout où ils se développent, *que ce soit* au niveau international *ou* au niveau régional. (LF 4: 23; P)
- (7) Que ce soit à l'attelé ou au monté, ses quatre apparitions du meeting se veulent des plus quelconques. (FS 2s: C; J; sport hippique)

Type A1; suites de plusieurs concessives:

- (8) Les comédiens sont merveilleux de naturel et de conviction... que ce soit Mari-José Nat, Antoine Dulery, Julie Jézequel, Ottavia Piccolo ou les trois enfants du couple. (LF 3: 29; J)
- (9) on voit régulièrement reparaître tel ou tel trait du Masson d'antan, *que ce soit* le tracé automatique de 1924-1925, la pratique du sable, le lyrisme des années américaines. (LF 6: 18; J)
- (10) *Que ce soit* en Grande-Bretagne, en Allemagne *ou* en Italie, tous les groupes audiovisuels publics ont conservé leur chaîne généraliste. (LM 6: 15; C)
- (11) Que ce soit en tchèque, en espagnol, en danois ou en hongrois, il est toujours bon de régulièrement monter Cyrano (LM 4s: 3; J)

Type A2; suites de deux concessives:

- (12) Et l'eau ne coule que si le rayon d'une cellule photo-électrique incorporée au robinet est intercepté par les mains de l'usager, condamné dès lors à se mouiller les mains dix secondes, qu'il en ait envie ou non. (FS 2: 7; J)
- (13) Darlan... fut en effet, qu'il le veuille ou non, un médiateur (LF 5: 14; J)
- (14) le gouvernement entend sensibiliser et former les usagers de la route, *qu'ils soient* piétons *ou* conducteurs. (LH 2: 13; J)
- (15) Pour la première fois, on va cartografier Mars avec un radar capable de détecter la présence d'eau, sous le sol, *qu'elle soit* liquide *ou* gelée. (Li 6: 32; C)
- (16) Les conventions collectives avec leurs grilles de salaire s'appliquent à tous les salariés de l'entreprise, qu'ils soient en CDD ou en CDI (LC 6: 10; J)
- (17) C'est bien lui, il ne change pas, qu'il soit à la télé ou ici! (LM 1: 9; C)

Type A2; suites de plusieurs concessives:

(18) Ces traces d'écriture... conservées sur des feuilles de papier propres ou froissées conservent des mots et des phrases qui... reflètent l'un des moments les plus personnels d'un individu, qu'il soit un auteur, un amoureux transi ou le rédacteur d'un rapport scientifique. (LF 5: 15; J)

- (19) qu'elles soient vamps, homosexuelles, givrées, aimantes, alcooliques, furieuses ou trompées, les femmes sont au centre de Belle Maman. (Li 5: 31; J; Belle Maman est un film)
- (20) Qu'ils soient magistrat, maire, gendarme, policier, cinéaste, commerçant ou photographe, ils la [sc. la violence] vivent tous au quotidien. (LF 3: 26; J)
- (21) chez lui, l'humour tempère le propos, *qu'il soit* pédagogique, coléreux *ou* libertin. (LM 3s: 1; J)
- (22) il avait la conviction que n'importe quelle société pouvait s'autogérer à condition de ne pas en être empêchée par une bureaucratie, *qu'elle soit* d'Etat, de parti *ou* de n'importe quel groupe organisé. (LM 4: 17; J)

Type A3; suites de deux concessives:

- (23) Que l'on prenne l'OM avec son recrutement exclusivement français... ou le PSG avec sa folie Okocha, la revalorisation salariale de Simone dès cette année... et l'engagement de joueurs solides à différents postes... le trait commun... réside dans la touche technique dont ils se dotent (LH 4: 15; J)
- (24) Qu'on le veuille ou non, la psychologue hante cet univers-là. (LF 6: 18; J)
- (25) Qu'on veuille ou non évoquer l'affaire, elle est en effet partout présente. (LC 1: 12; J)
- (26) Le moyen de transport de rigueur sur l'île, que l'on soit snob ou campeur, c'est la bicyclette. (FS 3: 13; J)
- (27) Qu'on ait travaillé peu ou beaucoup dans le champ du Père, tout le monde aura le même salaire. (LC 3: 17; J)

Type A3; suite de plusieurs concessives:

(28) Que l'on ait deux, trois ou quatre enfants, on ne les élève jamais tous de la même façon. (LC 2s: 1; J)

Type A4; suites de deux concessives:

- (29) qu'il y ait un ou deux groupes, on a envie de travailler ensemble. (LF 4: 7; J)
- (30) Réactionnaire et patriote... Weygand n'est pas seul au monde et l'on trouverait son équivalent parmi bien des pays à régime autoritaire, qu'il s'agisse des maréchaux soviétiques de l'époque Brejnev ou des généraux de l'Espagne franquiste. (LF 5: 14; J)
- (31) Disons qu'il y a des problèmes d'une importance équivalente et que ceux-ci demanderaient plus d'attention. Qu'il s'agisse du processus de paix au Moyen-Orient ou du futur visage de l'Europe. (LF 3: 4; C)

Type A4; suites de plusieurs concessives:

- (32) Qu'il s'agisse d'un faux marbre, d'un stucco ou d'une planche de botanique, Corinne y met la même passion (LF 3: 19; J)
- (33) Qu'il s'agisse de l'eau, de l'air, des océans, des forêts, de la climatologie, il n'est pas un seul jour sans que les médias n'abordent un sujet lié à l'environnement. (LH 9: 21; C)
- (34) [une surveillance médicale] peut bien souvent être faite dans le cadre de l'HAD, *qu'il s'agisse de* menace sévère d'accouchement prématuré, *de* rupture prématurée des membranes, *de* grossesses multiples, *de* diabète, *de* maladies auto-immunes, *de* toxicomanie (LF 6: 12; J)
- (35) La pêche se modernise, qu'il s'agisse de la technologie, de la gestion, du négoce, mais aussi de la législation nationale ou communautaire (LM 4: 9; J)
- (36) Qu'il s'agisse du développement urbain... ou de celui d'une agriculture peu soucieuse d'environnement, ou enfin du tourisme... les conséquences sur le corail, la faune et la flore des lagons sont d'ores et déjà catastrophiques. (LC 9: 18; J)
- (37) cette désinvolture... ne l'a pas empêché de faire de la Société générale la banque la plus rentable de la place, évitant la plupart des écueils sur lesquels se sont heurtés ses confrères. Qu'il s'agisse des risques souverains, de la crise de l'immobilier ou des soubresauts du marché du crédit aux entreprises. (LM 3: 16; J)

Type A5; suites de deux concessives:

- (38) Que cela plaise ou non... il faut admettre que le cadre actuel ne le permet pas. (LM 3: 14; J)
- (39) Que l'un ou l'autre soit élu, cela me satisfait de toute façon pleinement. (LM 1: 9; C)

Type A5; suite de plusieurs concessives:

hc6 [des] intérêts qui ne sont plus économiques mais nourris de conscience de soi – que celle-ci soit ethnique, nationale ou religieuse. (Libéralisme (33))

Type A6; suites de deux concessives:

- (40) Que l'on examine la IVe ou la Ve République, que le scrutin soit donc proportionnel ou majoritaire, l'enseignement est en effet constamment le même. (LF 4: 2; J)
- (41) Que les initiatives soient officielles ou non, le résultat est le même. (FS 6: 9; J)

- (42) Que les films soient bons ou mauvais, ils révèlent souvent... un état de courants qui traversent la société américaine. (LH 5: 13; J)
- (43) Que l'homme aille chez la femme ou l'inverse, les enfants sont toujours ceux de la mère. (LM 3s: 7; J)

Type A6; suites de plusieurs concessives:

(44) Le jury a décidé de récompenser «l'audace et l'exigence d'écriture et de pensée d'un auteur, *que ce dernier* se *soit* signalé par un livre, un ensemble d'écrits *ou* un ouvrage d'érudition». (Li 5: 32; C)

Type B: suites de deux concessives:

- (45) on découvre la force de son talent... qu'il fasse sentir... la présence presque physique de la mort... ou explique à François Mitterrand pourquoi l'abolition devait être votée avant la rentrée judiciaire de 1981. (LC 1: 21; J)
- (46) distinguer l'étranger... de l'immigré (toute personne née à l'étranger de parents non français et qui vit en France, qu'elle soit toujours étrangère ou qu'elle ait acquis la nationalité française). (LC 1: 3; J)
- (47) Que ce soit dû à une charge fiscale de plus en plus lourde, ou que les ressources de chacun soient insuffisantes, les Français sont... plus nombreux à demander des remises d'impôts. (FS 4: 3; J)
- (48) Qu'il soit simplement incompétent ou que son laxisme ait ouvertement couvert une opération de voyous, la responsabilité du préfet est lourdement engagée. (FS 2: 8; C)
- (48a) Le droit n'est pas loin de reconnaître d'une façon générale un véritable droit de sortie de l'actionnaire minoritaire, soit que la liquidité du titre lui permette spontanément la cession, soit que le majoritaire fasse office d'acheteur forcé. (LM 5: 20; J)

Type B: suites de plusieurs concessives:

- (49) Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, Madeleine est fidèle au poste. (FS 5: 18; J)
- (50) Qu'il dîne aux Lyonnais... qu'il fasse le choix d'une promenade lacustre sur une vedette... qu'il opte pour un coucher de soleil... qu'il se délecte du spectacle du Mont-Blanc... qu'il s'offre un green au golf de Talloires, le visiteur d'un moment s'oubliera toujours devant la beauté... [du] site (LF 1: 19; J)
- (51) l'aventure personnelle de Maxime ne pourra... jamais se lire en dehors de ce qui agite son temps. Qu'il s'agisse de la qualité de son amour pour Amandine... Comme de son engagement jacobin et des recherches scientifiques qu'il entreprend... Ou de son départ avec les volontaires de 1792... Qu'il s'agisse aussi des premières déceptions, véritables entailles dans le bel idéalisme des débuts (LH 2: 20; J)

3.2.1.1. Remarques sur les exemples

Le sous-groupe A1 a pour sujet un ce neutre suivi des formes soit ou soient. Étant donné que l'ensemble des 23 occurrences de celles-ci sont du même verbe, nous arrivons, comme le montre le Tableau 2., à un tr qui se rapproche de 0. Quoiqu'on puisse être tenté de penser que ce serait la forme du pluriel qui devrait apparaître lorsqu'il y a deux ou plusieurs concessives avec chacune un SN attribut au singulier, la réalité est tout autre, comme cela ressort des exemples (1) et (9). Il serait faux de vouloir faire accorder le verbe de la première proposition d'une série avec l'ensemble des SN attributs qui suivent, car il faut regarder chaque concessive comme une proposition autonome, bien que toutes sauf la première soient elliptiques de leur verbe fini. Le nombre du verbe de la première ne se règle donc que sur le SN attribut qui en fait partie⁽³⁸⁾. Dans les exemples (2-3), celui-ci étant au pluriel, la forme verbale s'y est adaptée. L'exemple (4) est intéressant en ce sens que le singulier y a été utilisé avec un premier attribut au pluriel, les syndicats. Il en est de même de cette phrase, que nous avons empruntée à une monographie datant de 1999 et qui présente une paire affirmative:

> hc7 tous les mouvements, *que ce soit* des mouvements de renouveau... ou de restauration..., se rejoignent sur le salut d'Israël (*Jésus* (354))

Les exemples (4) et hc7 semblent indiquer que que ce soit... ou est progressivement en train de se figer, tendant parallèlement à évincer que ce soient... ou, et que les deux séquences, d'ailleurs homophones, état de choses apte à accélérer le processus, sont en train de devenir un seul stéréotype, {que ce soit... ou}, dont le nombre de concessives peut varier dans le cadre de l'organisation canonique du type A. Comme aucun imparfait du subjonctif n'a été enregistré, que ce fût et que ce fussent font défaut dans nos textes journalistiques. Une monographie publiée en 1998 nous en a cependant fourni un exemple dans cette phrase:

hc8 une trinité – révérée au même titre que, jadis, les icônes et les reliques, *que ce fût* par les peuples communistes *ou* même par nombre de ceux qui ne l'étaient point (*Lénine* (622))

Pourtant, dans l'exemple qui suit, et qui provient d'un texte datant de 1999, c'est *soit* qui apparaît à la place de *fût*:

hc9 On ne répétera pas ici tous les résultats... obtenus par Dioclétien et ses collègues, que ce soit dans le domaine militaire... ou dans celui de l'administration (Empire romain (208))

⁽³⁸⁾ Voir pour *ce* sujet et l'accord des formes du verbe *être* suivies d'un attribut nominal au pluriel Grevisse (1986¹²: § 898 3⁰), où on lit entre autres: «Le verbe suivi d'un nom... pluriel s'accorde généralement avec celui-ci».

Même si, dans cet exemple, il est possible qu'il soit question d'un présent du subjonctif référant au passé, comme on en trouve souvent en français moderne, il y a, à notre avis, plutôt lieu de penser qu'il s'agit d'un autre aspect du figement de la séquence {que ce soit... ou}, à savoir la perte successive de la variabilité temporelle de la forme verbale.

Les 21 occurrences de *soit* dans {que ce soit... ou} que nous avons enregistrées correspondent à 91 pour cent des 23 formes verbales attestées dans le sous-groupe A1, prédominance qui s'explique, à part le figement auquel {que ce soit... ou} paraît exposé, par le fait que ce stéréotype est souvent accompagné de syntagmes qui n'ont aucune influence sur le nombre du verbe fini: des SN attributs (au nombre de sept, abstraction faite de ceux de (2-3)), des SAdj attributs dans la paire affirmative de (5) et 13 SP compléments circonstanciels, le groupe syntaxique le mieux représenté à l'intérieur de A1.

Le sous-groupe A2, représenté ici par les exemples (12-22), se distingue de A1 en ayant un pronom personnel comme sujet. Dans la quasi-totalité des cas ce pronom a une référence anaphorique. Nous n'avons enregistré que deux séries, dont celle de notre exemple (19), qui ont un pronom personnel à référence cataphorique, se rapportant donc à un substantif se trouvant en aval. Dans (20), qui figure en rubrique dans le quotidien en question et qui est, par conséquent, détaché du texte, la référence du pronom *ils* de la première concessive et de la proposition support est cependant d'une autre nature. Les deux pronoms ont, pour ainsi dire, une référence «intérieure» allant vers les SN attributs, *magistrat*, *maire* etc.⁽³⁹⁾.

Parmi les verbes de ce groupe, c'est être qui prédomine largement, avec 29 occurrences. Viennent ensuite avoir verbe de plein exercice avec deux occurrences et vouloir avec une seule. Cela donne un tr fort peu élevé de 0,1 lexème par occurrence. De par leur fréquence, les 29 séries de concessives formées à l'aide de être et d'un pronom personnel, dont qu'il soit... ou de (17-18) et (21), qu'ils soient... ou de (14), (16) et (20), qu'elle soit... ou de (15) et (22) ainsi que qu'elles soient... ou de (19), auxquelles nous devons sans doute ajouter celles ayant pour sujet les autres personnes, que je/tu sois... ou, que nous soyons... ou, que vous soyez... ou, pourtant absentes de notre corpus, et celles dont le sujet est on

⁽³⁹⁾ Cf. dans RPR (1994: 195) la référence par défaut, qui, à en juger d'après les exemples fournis, paraît cependant concerner surtout des pronoms indéfinis comme on, chacun, nul, personne et rien.

comme dans (26), que l'on soit... ou, doivent constituer un paradigme, caractérisé par un certain figement, que l'on peut considérer comme un stéréotype à réalisations multiples et que nous voulons décrire selon une formule qui s'inscrit sans problème dans la forme canonique des paires affirmatives du type A, à savoir {que + pronom personnel/on sujet + présent du subjonctif de être + syntagme $^{\nu}$ + ou + syntagme $^{\nu}$ }, mais dont la série peut, conformément à l'organisation canonique, être allongée par l'ajout d'autres concessives. De même, à notre sens, la paire mi-négative qu'il le veuille ou non de (13) doit avoir un degré de cohésion interne plus élevé qu'une suite quelconque de mots et former, avec d'autres pronoms personnels et on dans le rôle de sujet, comme dans que je le veuille ou non, que tu le veuilles ou non, qu'elle le veuille ou non et qu'on le veuille ou non (cf. (24)), un paradigme stéréotypé à composantes variables. Dans (13), exemple du type J, l'action se déroulant dans le passé, le présent du subjonctif, veuille, se substitue à l'imparfait du subjonctif, voulût, ce qui paraît confirmer notre pensée que la séquence est parvenue à un certain degré de figement. La formule résumant ce stéréotype devient, avec un SN c.o.d. antéposé au verbe fini en conformité avec les règles grammaticales: {que + pronom personnel/on sujet + SN c.o.d. = le + présent du subjonctif de vouloir + ou + non}. Elle s'écarte donc par la place du SN c.o.d. de l'agencement canonique des paires mi-négatives.

Le temps des concessives du sous-groupe A2 étant partout le présent, pour trouver des imparfaits du subjonctif, nous avons été obligé de sortir du cadre de nos journaux pour nous adresser, en l'occurrence, à une des monographies précédemment citées:

- hc10 les expropriations avaient... été condamnées, qu'elles visassent des biens publics ou des biens privés. (Lénine (177-178))
- hc11 *Qu'ils fussent* partisans *ou* adversaires de l'action armée, tous les bolcheviks étaient conscients de leur relative faiblesse. (*Lénine* (305))

Quant à (12), son SN est discontinu, vu que le complément du nom, l'adverbe pronominal *en*, lequel se substitue ici à un SP signifiant «de se mouiller les mains», en est séparé par le verbe fini, *ait*. Cette paire minégative dévie ainsi de la forme que nous considérons comme canonique.

Notre sous-groupe A3, illustré à l'aide des exemples (23-28) ci-dessus, a le pronom on pour sujet⁽⁴⁰⁾. Il s'agit, dans l'ensemble des concessives en

⁽⁴⁰⁾ L'exemple (23) n'est pas bien formulé et, à cause de cela, difficile à décortiquer. La phrase est longue et le journaliste a dû, quelque part, sans doute

question, du pronom indéfini, bien que, évidemment, rien n'empêche que, dans une phrase comme qu'on le veuille ou non, il faut partir, on soit un pronom personnel se substituant à nous. Si nous n'avons pas attesté on = nous, ce n'est pas nécessairement que l'on rencontre ce pronom personnel «surtout dans la langue parlée familière», comme s'exprime Grevisse (1986¹²: § 724 b 2°), car les énoncés que reproduisent nos exemples C, des citations, sont ordinairement oraux. Les raisons en sont plutôt, d'abord le peu d'occurrences que ce sous-groupe nous a procuré – rien que huit au total –, ensuite, et surtout, le caractère particulier de la presse quotidienne que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer.

Pour ce qui est du verbe de nos huit concessives, la moitié en présentent des occurrences de vouloir, auxquelles viennent s'ajouter deux occurrences de avoir et une seule de être et de prendre respectivement. Pour ce qui est de celles de vouloir, trois se retrouvent dans qu'on le veuille ou non, paire mi-négative représentée ici par celle de l'exemple (24) et que nous avons incorporée au stéréotype à composantes variables $\{que + pronom personnel/on sujet + SN c.o.d. = le + présent du subjonctif$ de vouloir + ou + non}, étudié ci-dessus. L'exemple (25) nous a fourni la quatrième occurrence de vouloir, plus précisément dans la paire Qu'on veuille ou non évoquer l'affaire. Elle n'est pas conforme à l'organisation canonique des paires mi-négatives, puisqu'une partie du syntagme verbal, l'infinitif évoquer, et le syntagme^v, le SN c.o.d. l'affaire, ne se manifestent que dans la seconde concessive. Faisons remarquer aussi que, dans (28), la troisième concessive présente seule le noyau du SN c.o.d., enfants, les deux premières en étant elliptiques et ne contenant que ses déterminants, les noms de nombre deux et trois.

De nos 30 concessives en paire ou en série plus longue du sousgroupe A4, 29 ont été construites autour de *s'agir de*, dont celles de (30-37), et dans un seul exemple, (29), la série a été formée à l'aide de *y avoir.* Puisque le nombre d'occurrences est élevé, cette pénurie de lexèmes donne un tr très réduit de 0,1. Mentionnons dans ce contexte que les 29 occurrences de *qu'il s'agisse de... ou de* correspondent à plus du cinquième, ou à environ (29 ÷ 135 =) 21 pour cent de l'ensemble des concessives en série de notre corpus ayant un verbe fini. Nous sommes, semble-t-il, en présence d'une séquence chère à la presse quotidienne. Sans doute y a-t-il

inconsciemment, se rendre coupable d'une anacoluthe qui en compromet l'intelligence. Il est certain, cependant, qu'elle commence par une paire affirmative.

lieu de considérer {qu'il s'agisse de... ou de} comme un stéréotype ayant déjà atteint un haut degré de figement, dans lequel le nombre de syntagmes est variable et qui est en conformité ou bien avec l'agencement canonique de la paire affirmative, ou bien avec celui des séries plus longues. Les syntagmes faisant suite à qu'il s'agisse sont des SP compléments circonstanciels ayant la préposition de comme déterminé. Quant au temps, qui est partout le présent du subjonctif, à en juger d'après les deux exemples hc qui suivent et que nous avons tirés de deux monographies contemporaines, le stéréotype {qu'il s'agisse de... ou de} paraît s'être figé dans le français standard de nos jours au point d'évincer l'imparfait du subjonctif là où on aurait pu s'y attendre, vu que l'action se déroule dans le passé:

- hc12 les manuels étaient en latin, qu'il s'agisse des grammaires ou des ouvrages destinés à aider l'enfant dans les compositions (Latin (19-20))
- hc13 Les rites étaient accomplis pour la protection de la cité, qu'il s'agisse d'une petite cité de Gaule ou de Syrie, ou de la cité de Rome. (Empire romain (350))

Sandfeld (1936: § 237) nous a cependant fourni un exemple de *qu'il s'agît de... ou de* qui, emprunté à F. Funck-Brentano, date de la première moitié du XX^e siècle, et dans Togeby (1982-1985: § 656,2) nous avons attesté l'exemple suivant, qui présente la même séquence et qui provient d'une œuvre de Paul Guth, remontant ainsi au milieu du XX^e siècle:

hc14 *Qu'il s'agît de* la parade *ou de* la mort, l'armée nous indiquait dans quelle direction il fallait aller

Dans deux exemples, le journaliste a choisi de s'écarter sensiblement de l'organisation canonique. La série de (35) comprend quatre concessives. Alors que les trois premières, conformément au modèle canonique, sont juxtaposées l'une à l'autre, la troisième est jointe à la quatrième au moyen de *mais aussi*. Il semble que l'auteur, en terminant la série de la sorte, ait voulu insister sur le contenu de la dernière d'entre elles, interprétation qui paraît étayée par l'emploi de l'adverbe *aussi*. L'organisation des propositions de (36) est également insolite, vu que toutes les trois sont coordonnées à l'aide de *ou*. Pour ce qui est de (29), notre seul exemple de ce sous-groupe ayant un verbe autre que *s'agir de*, le noyau du SN c.o.d., *groupe*, n'est explicité que dans la seconde proposition de la paire affirmative, la première ne contenant que le déterminant du SN, *un*, qui est ici nom de nombre (cf. l'exemple (28) et notre commentaire ci-dessus)⁽⁴¹⁾.

⁽⁴¹⁾ Cf. au sujet de *il y a* + SN Togeby (1982-1985: § 411): «Le nom qui suit est grammaticalement l'objet du verbe *avoir*».

Dans (31) et (37), la série de concessives a été séparée à l'aide d'un point de la proposition support à laquelle elle se rattache, alors que, dans nos autres exemples, c'est une virgule qui a été intercalée entre ces deux parties de la phrase. Les concessives en série ne pouvant figurer seules, l'emploi du point jure avec leur syntaxe (voir pour les détails 4.3.1. et 4.3.2. ci-dessous). Si, dans ces deux exemples, le journaliste s'est quand même écarté de l'usage normal et attendu en cassant l'organisation syntaxique non seulement logique mais, en réalité, impérative de la phrase, c'est probablement qu'il a tenu à mettre la série de concessives en relief. Puisque (31) est un exemple C oral – il est question d'une interview – il se peut, d'ailleurs, que ce soit la personne interviewée elle-même qui ait fait une pause pour souligner le contenu des concessives avant de prononcer *Qu'il s'agisse* etc.

Le stéréotype {qu'il s'agisse de... ou de} semble parfois sémantiquement affaibli – peut-être une conséquence justement du caractère stéréotypé – au point de pouvoir commuter avec {que ce soit... ou}/que ce soient... ou + SN attribut. Il nous semble que la substitution pourrait se faire sans modification sémantique sensible dans, par exemple, (30), où, à la place de qu'il s'agisse des maréchaux... ou des généraux, on aurait ainsi que ce soit (soient) les maréchaux... ou les généraux. Les exemples (32) et (37) paraissent également se prêter à une telle substitution.

Pour ce qui est du sous-groupe A5, notre corpus ne nous a fourni que les deux paires des exemples (38-39). Dans (38), le sujet est le pronom démonstratif neutre cela, dans (39), le pronom indéfini l'un... l'autre. Les verbes sont plaire (38) et être (39). Présentant la conjonction de coordination ou, la paire mi-négative de (38) est, à ce point de vue, conforme à l'organisation canonique. Toujours est-il qu'elle s'en écarte, la première concessive étant dépourvue de syntagme^v. La paire affirmative de (39) attire particulièrement l'attention, étant donné que ses concessives coïncident, pour ce qui est de leur sujet, avec les deux parties du pronom l'un... l'autre, le scindant en deux⁽⁴²⁾. On s'aperçoit aussi que le syntagme verbal, soit élu, ne se manifeste que dans la seconde proposition, ce qui est fort insolite et ne correspond pas à l'agencement canonique des paires. Il est possible que la raison en soit que le pronom possède un degré élevé de cohésion interne qui contrecarre l'intercalation d'autres éléments. Le fait que (39) est un exemple C oral pourrait parler en faveur d'une telle hypothèse, vu que, en parlant, on s'exprime le plus souvent d'une manière plus spontanée, donc moins réfléchie, que dans la langue écrite. En outre,

⁽⁴²⁾ Voir pour *l'un... l'autre* Grevisse (1986¹²: § 715).

comme (38), cette paire manque de syntagme^v(43). N'ayant pas trouvé de série composée de plus de deux concessives dans le corpus, il nous a fallu en chercher un exemple ailleurs. La phrase de hc6, que nous avons empruntée à une monographie datant de 1999, comprend une suite de trois propositions de forme canonique.

Avec ses cinq séries de concessives, que nous reproduisons toutes dans (40-44), le sous-groupe A6 est également peu représenté dans nos quotidiens. Ces propositions ont un substantif (40-43) ou un adjectif substantivé (44) pour sujet⁽⁴⁴⁾. Le verbe est être, sauf dans (43), où l'on rencontre aller. Être est copule dans (40-42) et auxiliaire dans (44). Comme nous l'avons fait remarquer au début de cette section, qu'il s'agisse de paires ou de suites plus longues, les syntagmes des concessives successives du type A sont pratiquement toujours de la même nature. L'exemple (43) est cependant une exception à cette règle. Au point de vue formel, alors que la première proposition de la paire fait partie du sous-groupe A6, la seconde appartient plutôt à A1, l'inverse pouvant être considéré comme la forme abrégée de que ce soit l'inverse. Sémantiquement, la paire exprime deux possibilités, dont la première, que l'homme aille chez la femme, est explicite, et dont la seconde, que la femme aille chez l'homme, est implicite dans [que ce soit] l'inverse. Dans (40), nous rencontrons deux paires affirmatives juxtaposées - que l'on examine... ou et que le scrutin soit... ou -, dont la seconde précise le contenu de la première.

Le type B se caractérise par la combinaison en série de concessives de deux ou plusieurs propositions entières. En tout, nous avons enregistré sept phrases présentant ce type de série, les exemples (45-51)⁽⁴⁵⁾. Dans trois d'entre eux, (45) et (49-50), des concessives à forme non-syncrétique sont coordonnées ou juxtaposées à des propositions ayant une forme syncrétique. Du côté non-syncrétique, nous rencontrons des formes des verbes *s'agir de* (51; deux occurrences), *avoir* (46 et 48; deux occurrences

⁽⁴³⁾ On pourrait, éventuellement, dans (38-39), faire état d'un syntagme^ν = Ø, ce qui rendrait les séries conformes à l'organisation canonique, surtout que le contexte de (38) fournit le c.o.i. (plaise) aux personnels d'Air France et celui de (39) l'attribut (soit élu) député.

⁽⁴⁴⁾ Quant à l'exemple (40), il s'agit de la seconde paire affirmative, *que le scrutin* etc., la première, qui a *on* pour sujet, faisant partie du sous-groupe A3 (voir 3.2.2.).

⁽⁴⁵⁾ L'exemple (48a), qui sera analysé sous 3.2.1.2., ne fait pas partie des phrases en question, et ses subjonctifs n'ont pas été intégrés dans les données du Tableau 2.

de avoir verbe auxiliaire), être (46-48; quatre occurrences de être copule), faire (45 et 50; deux occurrences) et pleuvoir (49; une occurrence). Nous arrivons ainsi à un total de onze occurrences non-syncrétiques réparties sur cinq lexèmes verbaux, ce qui donne un tr de 0,4 lexème par occurrence. Si le tr se situe près de la moyenne, c'est qu'il reflète un mélange de concessives en série stéréotypées très fréquentes dans notre corpus et de propositions de composition fortuite. Nous retrouvons, en effet, quoi-qu'ils soient maintenant coordonnés à des propositions entières, les stéréotypes {que ce soit... ou} dans (47), {que + pronom personnel/on sujet + présent du subjonctif de être + syntagme v + ou + syntagme v} dans (46) et (48), et {qu'il s'agisse de... ou de} dans (51)(46). Ceux-ci nous ont fourni cinq, ou presque la moitié, des onze occurrences verbales.

Les verbes des trois concessives de (49) ne sont pas pourvus d'expansions, ce qui n'est pas conforme à l'organisation canonique. L'exemple (51), extrait du compte rendu d'un roman, se distingue des autres par son organisation toute particulière. Il se compose, d'abord, d'un *Qu'il s'agisse de* séparé par un point de la proposition support qui introduit la phrase. On se souvient que nous avons rencontré un agencement analogue dans (31) et (37) ci-dessus, où, d'ailleurs, il est également question de *Qu'il s'agisse de*. Les trois concessives qui suivent cette séquence sont coordonnées au moyen de *Comme*, et et *Ou*, les majuscules indiquant qu'un point les précède. Le tout, linguistiquement un peu bizarre, est terminé, après encore un point, par un second *Qu'il s'agisse de*.

3.2.1.2. Soit que... soit que/ou que vs que... ou que

L'exemple (48a) est le seul que nous ayons enregistré dans nos quotidiens de propositions introduites par *soit que* et dont les séries, comme le montrent les exemples hc17-hc18 ci-dessous, ne sont pas nécessairement que binaires. Puisqu'il s'agit ici d'une locution conjonctive, donc d'un subordonnant, d'ailleurs suivi du subjonctif (voir Grevisse (1986¹²: §§ 1025 et 1100)), *soit que* ne devrait pas être discuté ici. Il semble cependant, à en croire Sandfeld (1936: § 237), qu'il puisse y avoir synonymie entre *soit que... soit que/ou que* et *que...ou que*, ce qui nous amène à étudier également les propositions introduites par cette locution conjonctive. Quelques exemples, empruntés à des sources extérieures à notre corpus, serviront d'abord à illustrer l'emploi de *soit que*:

⁽⁴⁶⁾ Dans (51), la seconde occurrence de {qu'il s'agisse de... ou de} est cependant dépourvue de sa deuxième concessive, ou de....

- hc15 *Soit qu'*il gagnât, *soit qu'*il perdît des sommes énormes, jamais un muscle de sa face ne remuait⁽⁴⁷⁾
- hc16 *Soit que* l'expression de ce regard lui eût échappé, *soit qu*'il n'y trouvât pas une excuse à la désobéissance, l'agent demanda... si c'était compris⁽⁴⁸⁾
- hc17 Nous manquions de toute prudence et finîmes par éveiller la duègne. Mais *soit que* sa vue fût basse, *soit que* Soledad lui fît présent de quelques ducats *ou qu*'elle fût naturellement encline à l'indulgence, elle nous conserva le secret. (49)
- hc18 Il faut... distinguer.... en second lieu des concubines par refus de mariage, soit que l'homme attende le moment de se marier, soit même qu'il soit marié, soit que, veuf, il ne veuille pas modifier sa situation patrimoniale (Empire romain (284))
- hc19 les veuves pouvaient compter sur l'appui de la communauté, soit qu'elles fussent pauvres, soit qu'elles (50) eussent besoin de sécurité (Empire romain (324))

En faisant pour le moment abstraction de l'exemple (48a), pouvons-nous prétendre que les propositions introduites par soit que et ou que de hc15hc19 soient de nature concessive? Dans hc15, elles le sont décidément. Sandfeld (loc. cit.) les considère, d'ailleurs, comme des «propositions concessives doubles». Cette interprétation n'est cependant pas de mise dans les subordonnées de hc16. Contrairement à celles de hc15, elles expriment plutôt la cause de l'action de la principale, comme Sandfeld (1936: § 193) le signale aussi, bien que, chose étonnante, il continue à les appeler en même temps concessives. Nous sommes ainsi, dans hc16, en présence d'une paire de subordonnées que nous pouvons qualifier de causales, et c'est l'interprétation qui est également à préférer pour les trois subordonnées de hc17, comme M.-A. Morel (1996: 132) le fait remarquer. Quant à hc18-hc19, nous les avons empruntés à l'une des monographies modernes que nous avons déjà eu l'occasion de citer. Les subordonnées de hc18, au nombre de trois, ainsi que les deux de hc19 doivent aussi être considérées comme causales, étant donné qu'elles traduisent la raison de l'action de la principale, dans hc18 contenue dans le nom refus. Vu ces observations, il doit être justifié de conclure que c'est seulement dans hc15, dont les subordonnées sont concessives, que que... ou que peut être considéré comme l'équivalent de soit que...

⁽⁴⁷⁾ L'exemple, emprunté à une œuvre de P. Margueritte, provient de Sandfeld (1936: § 237).

⁽⁴⁸⁾ La phrase, que nous citons d'après Sandfeld (1936: § 193), a été tirée d'un roman d'A. France.

⁽⁴⁹⁾ Cet exemple nous a été fourni par M.-A. Morel (1996: 132), qui n'indique cependant pas son origine.

⁽⁵⁰⁾ Nous avons corrigé quelles en qu'elles.

soit que/ou que. Revenons maintenant à l'exemple (48a). Ses subordonnées sont-elles de nature concessive ou causale? Ni l'un ni l'autre, nous semble-t-il. Elles expriment plutôt *comment* peut être réalisée «la sortie de l'actionnaire minoritaire» dont parle la principale, ayant par là, autant que nous puissions en juger, un caractère descriptif. Nous arrivons à la même conclusion au sujet des trois subordonnées de hc20, exemple que nous avons tiré d'une monographie historique datant de 1999:

hc20 les Alliés comptent bien se débarrasser... de Napoléon, *soit qu'*il soit chassé par les Français... *soit qu'*il abdique pour ne pas signer des conditions déshonorantes, *soit qu'*il les accepte et soit renvoyé sous les huées. (*France napoléonienne* (242))

Ici encore, il s'agit de la manière dont pourra être concrétisé un but à atteindre, à savoir «se débarrasser... de Napoléon». Il se peut que nous soyons ici en présence d'une innovation syntactico-sémantique du français moderne, la locution conjonctive soit que introduisant des propositions de nature descriptive. Aux valeurs sémantiques concessive et causale des subordonnées commençant par soit que, il semble donc qu'il faille en ajouter encore une.

3.2.2. Concessives en série à forme syncrétique⁽⁵¹⁾

Type A2; suite de deux concessives:

(52) Qu'ils interprètent des compositions méconnues ou de vrais standards, leurs pulsations émanent du cœur des Caraïbes. (LC 8: 13; J)

Type A2; suites de plusieurs concessives:

- (53) *Qu'ils s'appellent* Lubat, Auzier, Minivielle, Perrone, Duthilleul and Cie, ils sont tous là pour poser des questions⁽⁵²⁾ (LH 8: 16; J)
- (54) Que vous appeliez de Paris à Paris, de Paris à Marseille ou de Bordeaux à Londres, vous composez le 0 suivi de l'indicatif régional ou international (FS 2: 3; J)

Type A3; suite de deux concessives:

Voir l'exemple (40) sous 3.2.1.

⁽⁵¹⁾ Les phrases dont les séries de concessives présentent à la fois des formes nonsyncrétiques et syncrétiques ne sont pas reproduites sous 3.2.2., vu qu'elles ont déjà été listées sous 3.2.1. (les exemples (40), (45), (49-50)). On trouvera cependant ci-après la totalité des séries ayant exclusivement des formes syncrétiques que nous a fournies notre corpus.

⁽⁵²⁾ Nous avons corrigé question en questions.

Type A3; suites de plusieurs concessives:

- (55) Son autorité [sc. de l'État] constamment invoquée que l'on parle de l'éducation ou de la sécurité, de la lutte contre l'exclusion ou de l'aide aux familles, de l'aménagement du territoire, de la crise urbaine ou de la lutte contre la corruption n'est-elle pas, en réalité, battue en brèche...? (LM 5: 18; J)
- (56) qu'on se trouve en milieu rural ou urbain, privilégié ou défavorisé, dans l'enseignement privé ou public, la drogue est là (LC 4: 2; J)

Type A6; suite de deux concessives:

(57) Que le film de la réaction passe à l'envers ou à l'endroit, il est le même (Li 6: 32; J)

Type B; suites de deux concessives:

- (58) Que le groupe joue ou ne joue pas, chaque jour de la tournée coûte 250 000 dollars (Li 1: 28; J)
- (59) Qu'il rétame les Stone Roses à leur propre jeu psychédélique, ou livre des ballades rock classiques... The Verve réussit avec Urban Hymns l'éblouissante déclaration d'intention d'un groupe qui compte... parmi les plus importants au monde. (Li 3: 33; J) Voir aussi (45) sous 3.2.1.

Type B; suites de plusieurs concessives:

- (60) Que vous débarquiez de l'avion à l'aéroport Marco Polo... que vous laissiez votre voiture dans l'un des garages de la piazzale Roma ou que vous descendiez de l'Orient-Express ou du train régulier, c'est le même éblouissement devant la beauté blessée de la cité des Doges. (LF 3: 14; J)
- (61) Que l'on parle de «gouvernement économique»... que l'on se réfère au «Conseil de stabilité»... ou que l'on parle... d'un «Conseil de l'euro», le projet suscite des réserves (LF 2: 34; J) Voir aussi (49-50) sous 3.2.1.

3.2.2.1. Remarques sur les exemples

Si, pour les concessives en série à forme syncrétique, nous enregistrons un tr très élevé de 0,9, c'est qu'il y a presque autant de lexèmes que d'occurrences et que l'on se rapproche d'un rapport de 1 à 1 entre les deux. Nous sommes donc à l'autre bout de l'échelle par rapport au tr peu important que nous avons établi pour les séries de concessives à forme non-syncrétique, 0,2 lexème par occurrence. La cause principale de cette différence réside dans l'enchâssement de formes finies non-syncrétiques des verbes être et s'agir de dans les stéréotypes très fréquents dans notre corpus {que ce soit... ou}, {que + pronom personnel/on sujet + présent du

subjonctif de être + syntagme $^{\nu}$ + ou + syntagme $^{\nu}$ } et { $qu'il\ s'agisse\ de...\ ou\ de$ }. Dans le total des 111 occurrences verbales non-syncrétiques, les (21 + 29 + 29 =) 79 occurrences fournies par ceux-ci pèsent lourd, montant à 71 pour cent de l'ensemble. Puisque les 79 réalisations ne relèvent que de deux lexèmes verbaux, rien que pour les deux verbes de ces trois stéréotypes, le tr s'arrête au chiffre infime de 0,02.

Si le tr des verbes des concessives en série à forme syncrétique est élevé, en revanche, nous en avons relativement peu d'occurrences et de lexèmes. Plusieurs raisons expliquent cette situation. D'abord, comme le Tableau 2. et l'inventaire sous 3.2.2. nous l'apprennent, tous les sousgroupes du type A ne sont pas représentés. A1 fait naturellement défaut, puisqu'il est formé à l'aide de être, dont les formes du subjonctif sont nonsyncrétiques par rapport à celles de l'indicatif, mais nous n'avons pas non plus trouvé des exemples relevant des sous-groupes A4 et A5, quoiqu'on ait du mal à croire que ceux-ci ne soient pas productifs avec les formes syncrétiques. De plus, pour ce qui est de A6, ni le corpus ni nos sources extérieures ne nous ont fourni de série composée de trois ou plusieurs concessives. Le type B est seul bien représenté avec ses 17 occurrences verbales distribuées sur 15 lexèmes, chiffres qui correspondent à 71 pour cent des totaux de ceux-ci et de celles-là, et, vu que les sous-groupes de A sont trop peu fournis en occurrences et en lexèmes, il est ainsi seul à nous en avoir fourni une quantité suffisante pour nous permettre de calculer un tr partiel. Un autre facteur qui contribue à réduire le nombre de lexèmes et d'occurrences est l'absence de stéréotypes construits autour de formes verbales syncrétiques et ayant une fréquence élevée. On a vu ci-dessus à quel point les expressions stéréotypées courantes sont capables de multiplier les occurrences. Toujours est-il que certains des lexèmes verbaux que nous avons enregistrés semblent relativement fréquents: parler, passer, trouver (dans se trouver) et laisser(53).

Les formes syncrétiques se retrouvent sans exception dans des exemples J, donc rédigés par le journaliste lui-même. Comme on a pu le constater sous 3.2.1., il n'en est pas ainsi de ceux à forme non-syncrétique, lesquels sont d'origine J, C ou P. Les séries à forme syncrétique ne nous ont, d'ailleurs, fourni aucune paire mi-négative ayant l'agencement canonique. Dans (58), bien que le journaliste ait opté pour une paire du type B, explicitant ainsi le verbe fini de la seconde concessive en le niant, la forme canonique reste cependant une possibilité: *Que le groupe joue ou non*.

⁽⁵³⁾ Dans l'Index des lemmes majeurs de Engwall (1984), ces quatre verbes ont les rangs 68, 78, 106 et 110 respectivement.

La paire de (58), dont les deux parties manquent de syntagme^v, n'est pas conforme à l'organisation canonique du type B. Il en est de même des séries de (55-56), qui relèvent également du type B et qui sont agencées d'une manière plus «rhétorique» qu'elles ne le sont d'habitude dans nos textes journalistiques. Dans (56), les six concessives sont alignées par groupes de deux, lesquels sont juxtaposés les uns aux autres, et, à l'intérieur de chaque groupe, elles sont coordonnées par ou. L'exemple (55), qui présente non moins de sept concessives, a une structure semblable. Les quatre premières forment deux groupes juxtaposés, dont chacun se compose de deux concessives coordonnées à l'aide de ou. A la quatrième concessive est juxtaposée une cinquième, qui, à son tour, est juxtaposée à un dernier groupe de deux concessives, conçu comme les deux premiers.

4. Vue d'ensemble

Nous passons maintenant, en nous appuyant sur les raisonnements et conclusions qui précèdent, à une étude globale et comparative des trois types de propositions qui ont été analysés. Il sera question notamment de leur fréquence et tr, de leur mode ainsi que de leur statut grammatical.

4.1. Fréquence et taux de répartition

Les subjonctifs que nous avons attestés dans les six types de propositions mentionnés au début de cet article, et dont font partie les volitives, les protatiques et les concessives en série, correspondent, comme nous l'avons fait remarquer dans Lagerqvist (2003: 154), à onze pour cent de l'ensemble des occurrences non-syncrétiques de ce mode que nous avons enregistrées dans notre corpus. Ce chiffre, qui est fondé sur 230 occurrences, fait comprendre qu'une part importante des formes non-syncrétiques de ce mode revient à ces propositions. Et puisque, comme le Tableau 3. nous l'apprend, les trois types discutés dans cet article accaparent 188 des 230 attestations, ou 82 pour cent, leur poids parmi les six est considérable. Il ressort aussi du Tableau 3. que leur tr ne s'élève qu'à 0,2 lexème par occurrence, ce qui est fort peu. Ce qui empêche le tr de dépasser ce niveau, c'est surtout, d'une part, l'emploi dans les volitives de certains stéréotypes fréquents ou très fréquents ainsi que de formes verbales relevant d'un petit nombre de lexèmes très fréquents, à savoir avoir, être, faire et tenir (voir 1.1.1. et 1.5.), de l'autre, le recours à des concessives sérielles stéréotypées contenant des formes de deux verbes seulement,

être et s'agir de, mais ayant une fréquence élevée dans nos quotidiens (voir 3.2.1.1.).

| Type de proposition | lexèmes verbaux et occurrences non- syncrétiques | tr | lexèmes verbaux et occurrences syn- crétiques | tr |
|----------------------|--|-----------|---|-------|
| Volitives | 21 ÷ 73 | 0,3 | 38 ÷ 54 | 0,7 |
| Protatiques | 4 4 | - | 3 3 | - |
| Concessives en série | 19 ÷ 111 | 0,2 | 21 ÷ 24 | 0,9 |
| Totaux partiels | 44 ÷ 188 | 0,2 | 62 ÷ 81 | 0,8 |
| Total: | 108 lexèmes ÷ 269 occ | currences | = 0,4 lexème par occur | rence |

Tableau 3. Lexèmes verbaux, occurrences et tr des volitives, des protatiques et des concessives en série.

4.2. Mode des formes non-syncrétiques et syncrétiques

Le verbe fini des volitives, des protatiques et des concessives en série que nous avons enregistrées est ou bien une forme non-syncrétique du subjonctif, ou bien une forme syncrétique pouvant, en principe, correspondre ou bien à un indicatif, ou bien à un subjonctif. Nous n'avons trouvé aucune forme verbale non-syncrétique relevant de l'indicatif, du futur simple ou du conditionnel⁽⁵⁴⁾. Ainsi, puisque toutes les formes modalement explicites sont des subjonctifs et qu'aucun autre mode n'empiète sur son domaine, dans chacun de ces types de propositions, le subjonctif

⁽⁵⁴⁾ Pour des raisons qui débordent le cadre de notre sujet mais auxquelles nous espérons pouvoir revenir dans un ouvrage plus circonstancié, nous considérons le futur et le conditionnel comme des modes, non pas comme des temps. - Si notre corpus est donc modalement homogène pour ce qui est des formes non-syncrétiques des trois types de phrases en question, nous avons, hors corpus, relevé deux exemples qui s'écartent de l'usage de nos quotidiens. L'auteur de Seigneurs du crime (265), monographie qui date de 1998, écrit: Le «pentito» est un individu... exposé - qu'il réside à la caserne, qu'il fait des visites domiciliaires ou qu'il vive avec de nouveaux papiers d'identité, recourant ainsi, dans fait, à un indicatif, sans doute sous l'influence du verbe fini de la concessive qui précède, réside, lequel peut avoir deux interprétations modales. Il se corrige cependant dans la troisième concessive, écrivant, avec un subjonctif non-syncrétique, vive. Aussi, dans une émission du programme Thalassa sur TV5 le 17 février 2001, le reporter a dit, à propos des vagues utilisées par des surfeurs australiens, en se servant d'un futur simple dans la première concessive d'une paire affirmative: Qu'elle (sc. la vague) sera grande ou importante...

jouit, d'après notre terminologie, d'une autonomie totale⁽⁵⁵⁾. Pour ce qui est des formes syncrétiques rencontrées dans ces propositions, vu que c'est le subjonctif qui apparaît partout où il n'y a pas neutralisation du mode, il y a lieu de conclure que leur mode doit également être le subjonctif.

4.3. Statut grammatical des propositions étudiées

Dans les raisonnements qui suivent, pour définir le statut grammatical des propositions que nous avons jusqu'ici analysées à d'autres points de vue, nous nous servirons de deux instruments qui, appliqués à nos propositions, nous permettront de les assimiler à des indépendantes, à des principales ou à des subordonnées. Nous commencerons par essayer de déterminer si les volitives, les protatiques et les séries de concessives sont capables de varier avec les actes de langage, après quoi nous les examinerons du point de vue de leurs relations syntagmatiques avec d'autres propositions.

4.3.1. Actes de langage et propositions inertes

On réunit ordinairement sous le terme actes de langage l'assertion (affirmative ou négative), l'interrogation, l'ordre et l'exclamation⁽⁵⁶⁾. Dans ce qui suit, en faisant cependant abstraction de l'exclamation, laquelle intéresse peu ou pas les propositions que nous étudions, nous tâcherons de définir leur statut grammatical à l'aide de ces notions⁽⁵⁷⁾. Précisons notre pensée à l'aide de quelques exemples. La phrase indépendante Lucien prend son petit déjeuner peut également apparaître sous une forme interrogative, Lucien prend-il son petit déjeuner?, et comme un ordre direct, Lucien, prends ton petit déjeuner! ou indirect, Que Lucien prenne son petit déjeuner! (ou Lucien prendra son petit déjeuner!). En définissant la principale comme la première unité du complexe proposition + propo-

⁽⁵⁵⁾ Cela veut dire, en d'autres termes, que le subjonctif non-syncrétique des ces propositions a un taux d'autonomie (ou *tau*) de 100 pour cent. Nous définissons le tau du subjonctif dans Lagerqvist (2003: 155), où nous l'appliquons également à certaines complétives et circonstancielles du français moderne.

⁽⁵⁶⁾ Voir, par exemple, AGG (1986: 31, 82, 264, 347 et 438) et RPR (1994: 388-389).

⁽⁵⁷⁾ Puisque les volitives peuvent, dans la mesure où il est possible de leur attribuer un caractère net, être non seulement injonctives (le type *qu'il vienne!*), mais encore optatives (le type *que le meilleur gagne!*), dans ce qui suit, nous laisserons l'acte de l'ordre comprendre également les souhaits (cf. Cohen dans notre note 8).

sition(s) subordonnée(s)(58), nous pouvons effectuer les mêmes opérations avec, par exemple, l'énoncé Lucien prend son petit déjeuner, avant que sa mère ne se lève en le convertissant en Lucien prend-il son petit déjeuner, avant que sa mère ne se lève? et en Lucien, prends ton petit déjeuner, avant que ta mère ne se lève! ou Que Lucien prenne son petit déjeuner, avant que sa mère ne se lève! (ou Lucien prendra son petit déjeuner, avant que sa mère ne se lève!). Ainsi, à l'instar de l'indépendante, la principale s'accommode sans difficulté des trois actes de langage différents que nous lui imposons. Or, nous ne pouvons pas refaire ces conversions avec la subordonnée temporelle que nous avons jointe à la principale dans le dernier exemple. Bien qu'elle soit une proposition entière, ayant aussi bien sujet que verbe fini, il n'y a pas moyen d'en faire une interrogation ou un ordre, ce qui a pour corollaire qu'on ne peut pas non plus la considérer comme une assertion. En effet, à elle seule, elle ne constitue pas un acte de langage. Elle est, dans notre optique et terminologie, inerte à ce point de vue. Comment expliquer cette inertie? La réponse à cette question est, nous semble-t-il, fournie par AGG (1986: 640): «une proposition est subordonnée quand elle est membre d'une autre phrase». Ainsi, on peut dire que la temporelle en question est intégrée à la principale au même titre que l'est un complément circonstanciel, avant 7 heures, par exemple. Celui-ci ne pourrait pas non plus prendre la forme d'une assertion, d'une interrogation ou d'un ordre, à moins de correspondre à une phrase elliptique de ses constituants grammaticalement essentiels. Si je dis à quelqu'un Viens me voir avant 7 heures et que l'on me réponde, peut-être avec étonnement, Avant 7 heures?, c'est que mon interlocuteur s'est permis d'omettre tout ce qui n'est pas absolument nécessaire, se conformant ainsi à la maxime de la modalité de P. Grice, que nous avons déjà rencontrée dans ce qui précède (voir la note 34 ci-dessus) et qui exige, entre autres, que l'on s'exprime avec concision.

Quant aux phrases contenant une subordonnée relative, leur principale peut également s'adapter aux formes des actes de langage. Si la phrase J'achète ce livre qui vient de sortir peut être refaite en Est-ce que j'achète ce livre qui vient de sortir? et en Achète ce livre qui vient de sortir! (ou Tu achèteras ce livre qui vient de sortir!), c'est la principale qui est affectée par ces modifications, non pas la relative, laquelle demeure inchangée. Et puisque, comme le fait remarquer RPR (1994: 188), la subordonnée rela-

⁽⁵⁸⁾ Cf. AGG (1986: 567): «Une proposition est qualifiée de *principale* quand, sans être elle-même membre d'une autre phrase, elle comporte au moins une subordonnée» (italiques par les auteurs).

tive est «fonctionnellement équivalente à un adjectif épithète», nous pouvons substituer à la nôtre, par exemple, nouveau ou récemment paru. Mais de quelque façon qu'elle soit modifiée, elle reste, à l'instar de l'adjectif, étrangère aux actes de langage. De même, dans une phrase comprenant une complétive, autrement dit, comme le signale également RPR (1994: 491), une proposition en principe remplaçable par un nom ou un pronom, comme Il dit que Pierre est venu, la principale peut être convertie en Dit-il que...? ou en Dis que...! (ou Tu diras que...!), alors que la subordonnée, qui est en l'occurrence le c.o.d. du verbe dire, demeure, comme un nom ou un pronom, forcément telle quelle. En résumé, dans une macro-perspective, l'inertie vis-à-vis des actes de langage frappe les subordonnées, dans une micro-perspective, les classes grammaticales.

En quoi ces constatations peuvent-elles nous être utiles? Nous allons soumettre nos trois types de propositions, dont, comme nous l'avons indiqué au début de cet article, on a du mal à définir le statut grammatical, à un test en tâchant de les faire varier selon les actes de langage, lesquels, comme on vient de le voir, peuvent servir de ligne de partage entre, d'une part, les indépendantes et les principales, de l'autre, les subordonnées. Il sera, dans un premier temps, question des volitives, après quoi nous aborderons les protatiques et les concessives en série.

Les volitives – injonctives, optatives ou les deux à la fois – se plientelles aux actes de langage? Pour répondre à cette question, il importe d'abord de constater que, aux 1re, 3e et 6e personnes, le français manque d'impératifs, et que l'on supplée à cette carence à l'aide de volitives (cf. 1.5. ci-dessus). Ainsi, si l'on établit sans difficulté, à la 2e personne, par exemple, la série tu viens, viens-tu?, viens!, nous obtenons à la 3e il vient, vient-il?, qu'il vienne! (cf. aussi nos conversions de Lucien prend etc. ci-dessus). Le corollaire en est que, en allant en sens inverse, pour ainsi dire, en partant donc de l'injonction ou du souhait, une phrase comme que le meilleur gagne! devient dans le rôle d'interrogation le meilleur gagne-t-il? et dans celui d'assertion le meilleur gagne. Dans cette perspective, s'il nous arrive d'être les témoins de dialogues comme ceux-ci: - Que Louis vienne! - Qu'il vienne? Es-tu sérieux? - Oui, qu'il vienne, ou - Que Louis gagne! - Que Louis gagne? Mais il ne vaut rien! - Si, qu'il gagne, il est mon cousin, dans lesquels on passe successivement de l'injonction et du souhait à l'interrogation, puis à l'assertion, nous devons sans doute conclure que les réponses interrogatives et assertives ne sont que des «échos» aux injonctions et souhaits initiaux, sans existence indépendante et comparables en cela aux protatiques et aux concessives en série elliptiques de leur proposition support (voir ci-dessous)⁽⁵⁹⁾. Pourvu, donc, que l'on tienne compte de sa place dans la morphologie verbale française, la volitive s'adapte sans problème aux actes de langage, et, vu cela, il y a lieu de penser que, dans *qu'il vienne*, *que le meilleur gagne* etc. nous avons affaire à des indépendantes ou à des principales, selon qu'elles apparaissent seules ou qu'elles servent de support à une subordonnée, comme c'est, d'ailleurs, le cas dans les exemples (19) et (28) sous 1.2. Notre analyse aboutit ainsi à un résultat qui s'oppose diamétralement à la théorie préconisée par Boysen et Togeby que nous avons présentée sous 1. et qui veut que ces propositions soient des subordonnées complétives.

A leur tour, comment les protatiques se comportent-elles vis-à-vis des actes de langage? Prenons la phrase Qu'il fasse cela encore une fois, [et] je le punirai, que le lecteur a rencontrée sous 2. Des deux propositions dont elle est composée, la seconde est seule à pouvoir être convertie en, par exemple, injonction ou interrogation: Qu'il fasse cela encore une fois, punis-le! et Qu'il fasse cela encore une fois, je le punirai?(60) Si l'on détache la protatique de la proposition support, est-elle apte à assumer à elle seule les rôles d'injonction, de souhait, d'interrogation ou d'assertion? Oui, mais seulement en devenant une volitive – type de proposition dont elle a déjà la forme et dont elle est sans doute issue, comme nous l'avons supposé sous 2. - et en perdant par là son sens hypothétique, qui est précisément ce qui l'en distingue. Ne pouvant donc varier avec les actes de langage ni seule ni jointe à une proposition support, nous devons considérer la protatique comme une subordonnée, conclusion que renforce le fait qu'elle commute en principe avec une protase en si ou en pour peu que.

Quant aux concessives sérielles, elles sont plus indépendantes par rapport aux volitives que les protatiques, justement parce qu'elles apparaissent toujours dans des suites de deux, trois etc. Peut-on en faire des injonctions, des interrogations etc.? Si elles restent liées à leur proposition support, celui-ci peut seul être modifié. Ainsi, Qu'il le veuille ou non, il doit le faire peut être refait en Qu'il le veuille ou non, il doit le faire? (ou Doit-il le faire, qu'il le veuille ou non?) ou en Qu'il le veuille ou non, il le

⁽⁵⁹⁾ Il est intéressant de noter dans ce contexte que ni notre corpus journalistique, ni nos sources extérieures ne nous ont fourni de volitive sous forme interrogative ou assertive (alors que, pour les protatiques et les concessives en série, on peut citer des phrases les contenant et réalisant au moins l'interrogation).

⁽⁶⁰⁾ Cf. la phrase suivante de J. Bainville que cite Grevisse (1986¹²: § 865 b): Qu'un poignard, un pistolet atteignent le but, qui succédera au général Bonaparte?

fera! (ou Qu'il le fasse, qu'il le veuille ou non!). Si nous détachons les séries de leur proposition support, vont-elles varier avec les actes de langage? Étudions le petit dialogue qui suit et qui commence par la phrase assertive que nous venons d'étudier: - Qu'il le veuille ou non, il doit le faire. - Qu'il le veuille ou non? - Oui, qu'il le veuille ou non! Ici, s'il semble que, détachée, la paire puisse être convertie en interrogation ou en injonction (indirecte), c'est qu'en répondant on ne répète que la partie de l'assertion sur laquelle l'interrogation et l'injonction portent. En réalité, les deux dernières propositions sont des ellipses correspondant aux phrases complètes énumérées ci-dessus, Qu'il le veuille ou non, il doit le faire? etc. L'intelligence de ces réponses abrégées est fondée sur la structure et le sémantisme de l'énoncé initial, dont elles ne sauraient se passer. Un Qu'il le veuille ou non prononcé sans la présence dans le microcontexte d'une proposition support serait une proposition inadmissible et on ne pourrait pas le qualifier d'acte de langage. Il en est de même des deux énoncés successifs - Je vais à Paris. - A Paris? La question A Paris? équivaut à Tu vas à Paris? et n'est signifiante que par rapport à l'enoncé initial qui seul permet à l'interlocuteur d'abréger sa réponse. En outre, pour ce qui est de Qu'il le veuille ou non, cette paire mi-négative est réductible, par exemple, au SP complément circonstanciel indépendamment de sa volonté ou à la circonstancielle même s'il ne veut pas. Nous pouvons conclure que les séries de concessives sont tout aussi inertes que les protatiques et que, partant, nous devons les ranger dans la catégorie des subordonnées(61).

4.3.2. Relations d'indépendance et de servitude syntaxiques

Le statut grammatical d'une proposition peut aussi être déterminé au moyen de la relation qu'elle entretient avec une autre. Dans cette optique, la principale de *Lucien prend son petit déjeuner, avant que sa mère ne se lève*, entre dans une relation endocentrique avec la subordonnée, vu qu'elle peut à elle seule être constituant au niveau phrastique et demeurer une proposition syntaxiquement et sémantiquement acceptable et bien formée⁽⁶²⁾. Dans la perspective de la principale, il s'agit donc d'un rapport

^{(61) (55)} sous 3.2.2. est un exemple de concessives en série apparaissant dans une interrogation.

⁽⁶²⁾ On pourra consulter pour les notions d'endocentricité et d'exocentricité, par exemple, O. Eriksson (1993: 19-30). Quoiqu'elles soient ordinairement utilisées pour caractériser les relations entre les constituants d'une proposition, nous étendons ici la portée de l'endocentricité jusqu'aux phrases.

d'indépendance vis-à-vis de la subordonnée. Il n'en est pas ainsi de celle-ci. Seule, elle est syntaxiquement inopérante, et, même si on peut lui trouver un certain sens, celui-ci a besoin d'être précisé par rapport à une autre proposition. C'est là une contrainte qui caractérise, quel que soit son rang hiérarchique, tout élément subordonné. Un adverbe, par exemple, demande la présence d'un verbe ou d'un adjectif pour être opérant, un adjectif, s'il ne joue pas le rôle d'attribut, ne peut se passer de l'appui immédiat d'un nom. Si la principale est distributionnellement indépendante vis-à-vis de la subordonnée, celle-ci est liée à celle-là par une servitude syntaxique.

Dans cette perspective aussi, les volitives sont à considérer comme des indépendantes ou, si elles sont pourvues d'une subordonnée, comme des principales. Elles fonctionnent sans l'appui d'une autre proposition et sont même capables d'être augmentées de propositions se trouvant dans leur dépendance. Pour ce qui est des protatiques, elles sont soumises à une servitude syntaxique et ne sauraient, par conséquent, figurer seules. Si l'appui d'une autre proposition leur manque, elles sont, comme nous l'avons fait observer sous 4.3.1., absorbées par les volitives et perdent leur sémantisme hypothétique. Caractérisées également par une servitude syntaxique, les concessives en série se comportent comme les protatiques, ayant besoin de la présence d'une autre proposition pour fonctionner et ne se définissant sémantiquement et syntaxiquement que par rapport à celle-ci. C'est, d'ailleurs, pour cette raison que, dans ce qui précède, nous avons parlé de la proposition support des protatiques et des séries de concessives. Ceci nous fait conclure que, vues à travers ces critères, les protatiques et les concessives en série sont assimilables à des subordonnées.

En résumé, pour ce qui est des protatiques et des concessives en série, que nous recourions à l'une ou à l'autre méthode de détermination du statut grammatical, nous arrivons aux mêmes résultats, à savoir qu'il s'agit de subordonnées. Quant aux volitives, aussi bien le test des actes de langage que le critère relationnel en font des indépendantes ou des principales.

Stockholm

Hans LAGEROVIST

5. Références bibliographiques

5.1. Corpus de quotidiens

La Croix des 1er mars 1997 (LC 1), 7 mars 1997 (y compris un supplément familial) (LC 2), 19 août 1997 (LC 3), 15 octobre 1997 (LC 4), 31 janvier 1998 (LC 5),

- 29 juillet 1998 (y compris un supplément vacances) (LC 6), 31 juillet 1998 (y compris un supplément vacances) (LC 7), 19 août 1998 (y compris un supplément vacances) (LC 8) et 4 et 5 octobre 1998 (LC 9).
- Le Figaro des 4 août 1997 (LF 1), 13 et 14 septembre 1997 (y compris un supplément économique) (LF 2), 28 janvier 1998 (y compris un supplément économique) (LF 3), 19 mai 1998 (y compris un supplément économique) (LF 4), 6 août 1998 (y compris un supplément économique) (LF 5) et 29 décembre 1998 (y compris un supplément économique) (LF 6).
- France-Soir du 22 décembre 1997 (y compris un supplément hippique) (FS 1), 29 décembre 1997 (y compris un supplément hippique) (FS 2), 20 juillet 1998 (y compris un supplément hippique) (FS 3), 23 juillet 1998 (y compris un supplément jeux) (FS 4), 28 juillet 1998 (y compris un supplément sportif) (FS 5) et 4 août 1998 (y compris un supplément sportif) (FS 6).
- L'Humanité du 5 septembre 1997 (LH 1), 28 novembre 1997 (LH 2), 16 décembre 1997 (LH 3), 7 août 1998 (LH 4), 17 août 1998 (LH 5), 18 août 1998 (LH 6), 21 août 1998 (LH 7), 26 août 1998 (LH 8) et 9 octobre 1998 (LH 9).
- Libération des 6 et 7 septembre 1997 (Li 1), 27 octobre 1997 (Li 2), 13 et 14 décembre 1997 (y compris un supplément littéraire) (Li 3), 7 avril 1998 (Li 4), 28 octobre 1998 (Li 5) et 1^{er} décembre 1998 (Li 6).
- Le Monde des 31 mai 1997 (y compris un supplément publicitaire) (LM 1), 17 juillet 1997 (LM 2), 12 septembre 1997 (y compris un supplément littéraire) (LM 3), 28 et 29 décembre 1997 (y compris un supplément Télévision-Radio-Multimédia) (LM 4), 23 juin 1998 (y compris un supplément sportif) (LM 5) et 11 juillet 1998 (y compris un supplément sportif) (LM 6).

5.2. Sources complémentaires

5.2.1. Monographies

- Carrère d'Encausse, H., Lénine, Librairie Arthème Fayard 1998, Hachette Pluriel 2000.
- Carrié, J.-M., et Rousselle, A., *L'Empire romain en mutation. Des Sévères à Constantin* 192-337, Paris 1999 (Éditions du Seuil; vol. nº 10 dans la série «Nouvelle histoire de l'Antiquité») (= *Empire romain*).
- Chaussinand-Nogaret, G., Mirabeau, Seuil 1982, Points 1984.
- Combescot, P., Les Petites Mazarines, Grasset & Fasquelle 1999, Livre de Poche 2001 (= Mazarines).
- Dufraisse, R., et Kerautret, M., *La France napoléonienne. Aspects extérieurs 1799-1815*, Paris 1999 (Éditions du Seuil; vol. nº 5 dans la série «Nouvelle histoire de la France contemporaine») (= *France napoléonienne*).
- Dufresne, C., Frédéric Chopin ou l'histoire d'une âme, 1999 (Librairie Académique Perrin) (= Chopin).
- Mordillat, G., et Prieur, J., *Jésus contre Jésus*, Éditions du Seuil 1999, Points 2000 (= *Jésus*).
- Rossinot, A., Stanislas. Le roi philosophe, Neuilly-sur-Seine 1999 (Éditions Michel Lafon) (= Stanislas).
- Touraine, A., Comment sortir du libéralisme?, Fayard 1999, Livre de Poche 2001 (= Libéralisme).

- Waquet, F., Le latin ou l'empire d'un signe, XVI^e XX^e siècle, Paris 1998 (Albin Michel; collection «L'Évolution de l'Humanité») (= Latin).
- Ziegler, J., Les seigneurs du crime. Les nouvelles mafias contre la démocratie, Éditions du Seuil 1998, Points 1999 (= Seigneurs du crime).
- 5.2.2. Œuvres littéraires
- 5.2.2.1. En ancien français
- Huon le Roi, *Le vair palefroi* avec deux versions de *La male honte* par Huon de Cambrai et par Guillaume, éd. par A. Långfors, Paris 1912 (Honoré Champion, C.F.M.A. 8).
- Li ver del juïse. Sermon en vers du XIIe siècle, éd. par E. Rankka, Uppsala 1982 (Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 33).
- 5.2.2.2. En français classique et moderne
- Corneille, P., *La veuve*, in *Théâtre de Corneille*, t. 2, Gallimard et Librairie Générale Française 1965, Livre de Poche 1965.
- Deforges, R., La Bicyclette bleue, Éditions Fayard 1983, Livre de Poche 2002.
- Diderot, D., Le neveu de Rameau et autres dialogues philosophiques, Gallimard 1972, Collection Folio 1988.
- Malraux, A., L'espoir, Gallimard 1937, Collection Folio 1978.
- Molière, Poquelin, J.-B., dit, *Les Femmes savantes*, Paris 1990 (Larousse; série «Classiques Larousse»).
- Rufin, J.-C., Rouge Brésil, Gallimard 2001, Collection Folio 2003.
- Tournier, M., Gilles & Jeanne, Gallimard 1983, Collection Folio 2000.
- Tremblay, M., La grosse femme d'à côté est enceinte, Leméac Éditeur (Montréal) 1978, Babel 2003.
- 5.2.3. Émission télévisée

Thalassa, TV5 le 17 février 2001.

5.3. Ouvrages consultés

- Arrivé, M., Gadet, F., et Galmiche, M., La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française, Paris 1986 (Flammarion) (= AGG).
- Baylon, C., et Mignot, X., La communication, Paris 1994 (Nathan).
- Bejarano, V., et Jörnving, R., Spansk grammatik, Stockholm 1967 (Almqvist & Wiksell/Gebers Förlag AB).
- Benveniste, É., *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, Gallimard 1966, Collection «Tel» (Gallimard) 2001.
- Boysen, G., Subjonctif et hiérarchie. Étude sur l'emploi du subjonctif dans les propositions complétives objets de verbes en français moderne, Odense 1971 (Odense University Press, Études Romanes de l'Université d'Odense, t. 1).
- Buridant, C., Grammaire nouvelle de l'ancien français, 2000 (SEDES).
- Cohen, M., Le subjonctif en français contemporain, Paris 1965² (Société d'édition d'enseignement supérieur).

- Crystal, D., A Dictionary of Linguistics and Phonetics, Malden (MA)-Oxford-Melbourne-Berlin 2003⁵ (Blackwell).
- Engwall, G., Vocabulaire du roman français (1962-1968). Dictionnaire des fréquences, Stockholm 1984 (Almqvist & Wiksell).
- Eriksson, O., La phrase française. Essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques, Göteborg 1993 (Romanica Gothoburgensia XLII).
- Gougenheim, G., Système grammatical de la langue française, Paris 1974 (Éditions d'Artrey).
- Grevisse, M., Le Bon Usage, Paris-Gembloux 19648 (Duculot).
- Grevisse, M., Le Bon Usage, édition refondue par A. Goosse, Paris-Gembloux 1986¹² (Duculot).
- Lagerqvist, H., 'Remarques sur la fréquence du mode subjonctif dans un corpus de quotidiens parisiens datant de 1997 et 1998', in *Actes du XIVe Congrès des Romanistes Scandinaves*, Stockholm 2000 (Stockholm University Press; publication sur CD).
- Lagerqvist, H., 'Autonomie du subjonctif français en proposition complétive', in *Aspects de la Modalité*, éd. M. Birkelund, G. Boysen et P. S. Kjærsgaard, Tübingen 2003 (Niemeyer; collection «Linguistische Arbeiten» 469).
- Le Bidois, G. et R., Syntaxe du français moderne, 2 vol., Paris 1971² (Éditions A. et J. Picard).
- Martin, R., Pour une logique du sens, Paris 1983 (P.U.F.).
- Moignet, G., Grammaire de l'ancien français, Paris 1984³ (Klincksieck).
- Morel, M.-A., La concession en français, Gap-Paris 1996 (Éditions OPHRYS).
- Pul'kina, I. M., et Zachava-Nekrasova, E. B., *Učebnik russkogo jazyka dlja studentov-inostrancev*, Moscou 1964³ (izdatel'stvo «Vysšaja Škola»).
- Riegel, M., Pellat, J.-C., et Rioul, R., *Grammaire méthodique du français*, Paris 1994 (P.U.F.) (= RPR).
- Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris 1993 (Dictionnaires Le Robert; nouvelle édition remaniée et amplifiée) (= NPR).
- Sandfeld, K., Syntaxe du français contemporain, t. 2: Les propositions subordonnées, Paris 1936 (Droz).
- Straßner, E., Zeitung, Tübingen 1999 (Niemeyer; série «Grundlagen der Medienkommunikation», t. 2).
- Togeby, K., *Précis historique de grammaire française*, Copenhague 1974 (Akademisk Forlag).
- Togeby, K., *Grammaire française*, publiée par M. Berg, G. Merad et E. Spang-Hanssen, 5 vol., Copenhague 1982-1985 (Akademisk Forlag; série «Études Romanes de l'Université de Copenhague»).
- Wartburg, W. von, et Zumthor, P., *Précis de syntaxe du français contemporain*, Berne 1947³ (Francke).
- Wilmet, M., Grammaire critique du Français, Louvain-la-Neuve 1997 (Duculot-Hachette).
- Zink, G., Le moyen français, Paris 1990 (P.U.F.; série «Que sais-je?»).